

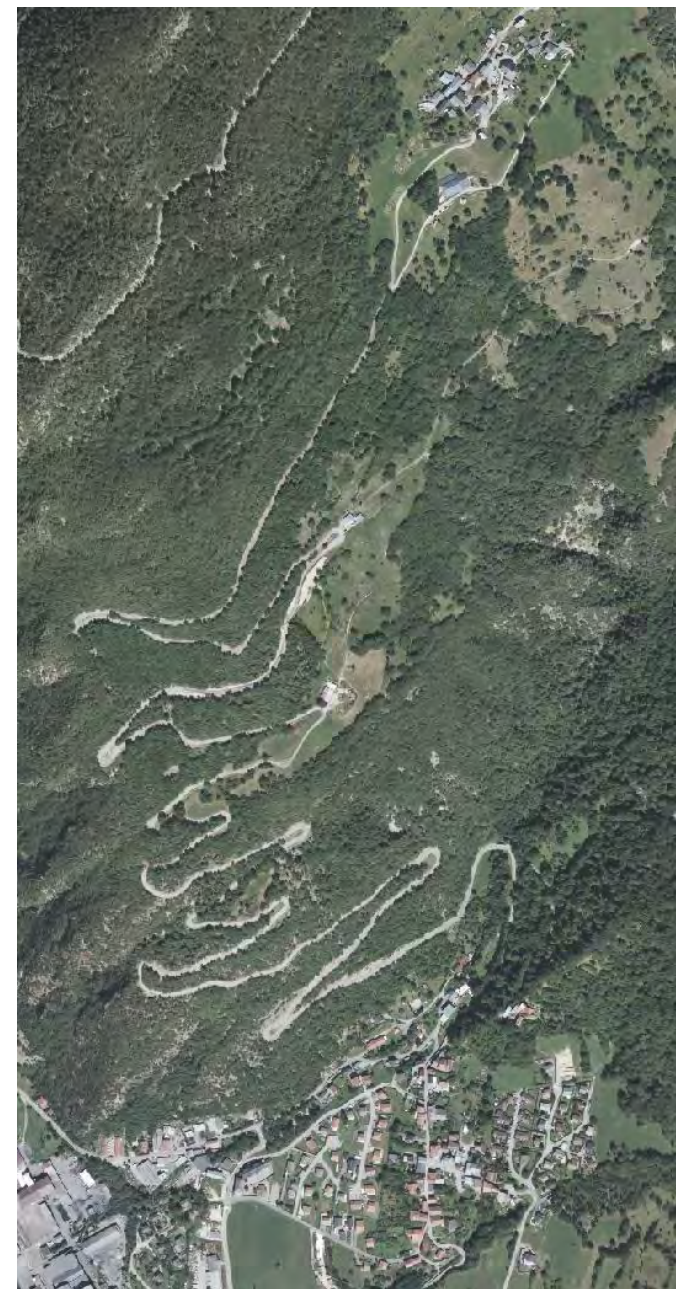
La Léchère

Plan Local d'Urbanisme

Diagnostic Etat Initial de l'Environnement & Paysage



10 Octobre 2022



Etat Initial de l'Environnement

Le cadre physique et les ressources en eau

La biodiversité

Les risques majeurs

Les pollutions et nuisances

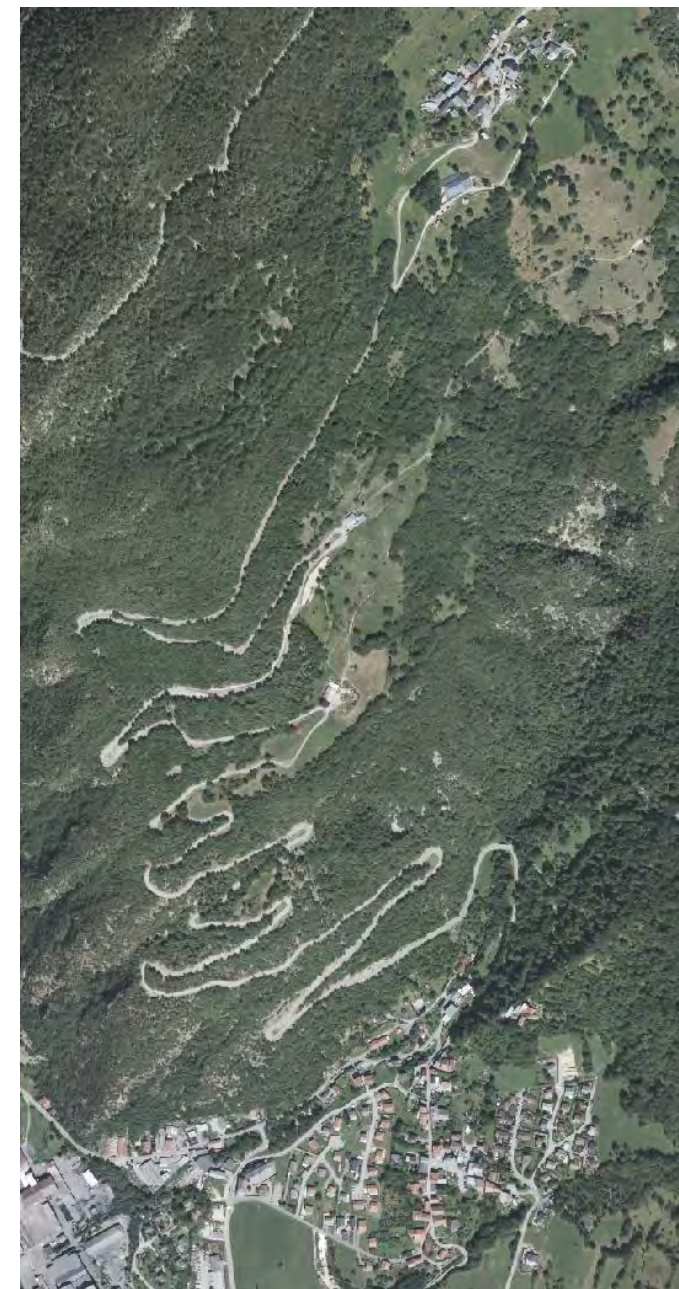
L'énergie et le changement climatique

Paysage

Le paysage naturel

Le paysage urbain

Le patrimoine



Etat Initial de l'Environnement

Le cadre physique et les ressources en eau

La biodiversité

Les risques majeurs

Les pollutions et nuisances

L'énergie et le changement climatique

Paysage

Le grand paysage

Le paysage urbain

Le patrimoine

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Un cadre physique déterminant

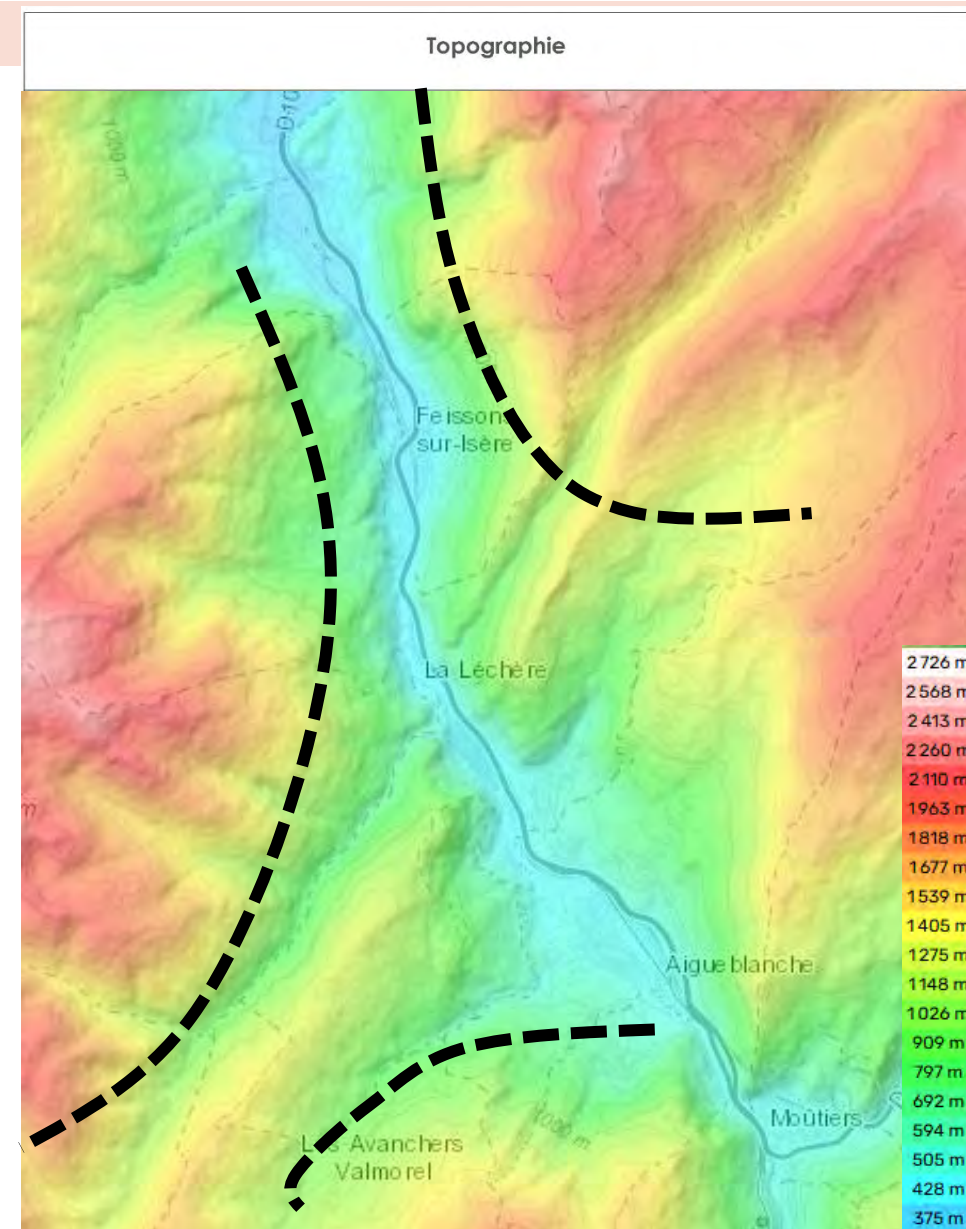
Un relief très contrasté

Territoire ancré au sein des massifs du Beaufortain, de la Lauzière et de la Vanoise (73), dans la vallée baptisée « d'Aigueblanche », au cœur des plus grands domaines skiables des Alpes

Relief contrasté d'environ 400 m (vallée de l'Isère) à plus de 2 800 m (Grand Pic de la Lauzière) : Notre-Dame-de-Briançon (430 m), Petit Cœur (530 m), Pussy (738 m), Doucy (961 m), Celliers (1 300 m), Grand Naves (1 316 m)

Territoire de montagne :

- contrefort du Beaufortain au nord-est
- massif de la Lauzière au sud-ouest avec le col de la Madeleine en limite méridionale
- un espace équipé pour les sports d'hiver au sud-est



ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les ressources en eau

Un réseau hydrographique structurant

Un réseau de rivières et torrents :

- commune traversée par l'Isère du Sud au Nord
- au Nord torrents le Grand Nant de Naves et de Glaize qui prend sa source dans le Beaufortain
- à l'ouest ruisseau de Pussy et torrent de la Clef qui prend sa source dans le Mont Bellacha
- au sud Torrent d'Eau Rousse qui sert de frontière avec Bonneval.

Un système de vallées bien marquées :

- la vallée alluviale de l'Isère
- la vallée de la Grande Maison et la vallée de Naves orientées Sud-Ouest/Nord-Est vers la vallée du Beaufortain.
- la vallée de Pussy à l'ouest de la commune qui s'étend jusqu'au Mont Bellacha.
- la vallée de la Lauzière, au sud-ouest, très marquée
- la vallée du Morel à l'est de celle de la Lauzière qui regroupe Doucy et ses différents hameaux



ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les ressources en eau

Des eaux superficielles majoritairement en bon état

Appartient au sous-bassin de la « Isère en Tarentaise »

- Torrent d'Eau Rousse, Torrent de Alaize, Torrent le Morel et Grand Nant de Naves : bon état écologique et chimique
- l'Isère du Doron de Bozel à l'Arly : bon état écologique et mauvais état chimique (Pollutions par les substances toxiques hors pesticides : Benzo(b)fluoranthene, Benzo(k)fluoranthene, Benzo(g,h,i)perylene, Benzo(a)pyrene, Fluoranthene) : objectif de bon état repoussé à 2033

6 lacs et un glacier

- Lacs du Loup, Le Lay, Le Branlay, de Roche Noire, de l'Arpettaz, de la Thuile
- Glacier de Celliers

L'aménagement de l'Isère

- Aménagements hydroélectriques de la chute Isère-Arc et barrage des échelles d'Hannibal dans les années 1950 : réduction importante du débit de l'Isère, notamment au niveau de la Léchère



ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les ressources en eau

Des eaux souterraines en bon état (qualité et quantité)

2 masses d'eau affleurantes en bon état quantitatif et qualitatif

- Alluvions de l'Isère Combe de Savoie et Grésivaudan (FRDG314), liée à l'Isère
- Domaine plissé BV Isère et Arc (FRDG406)

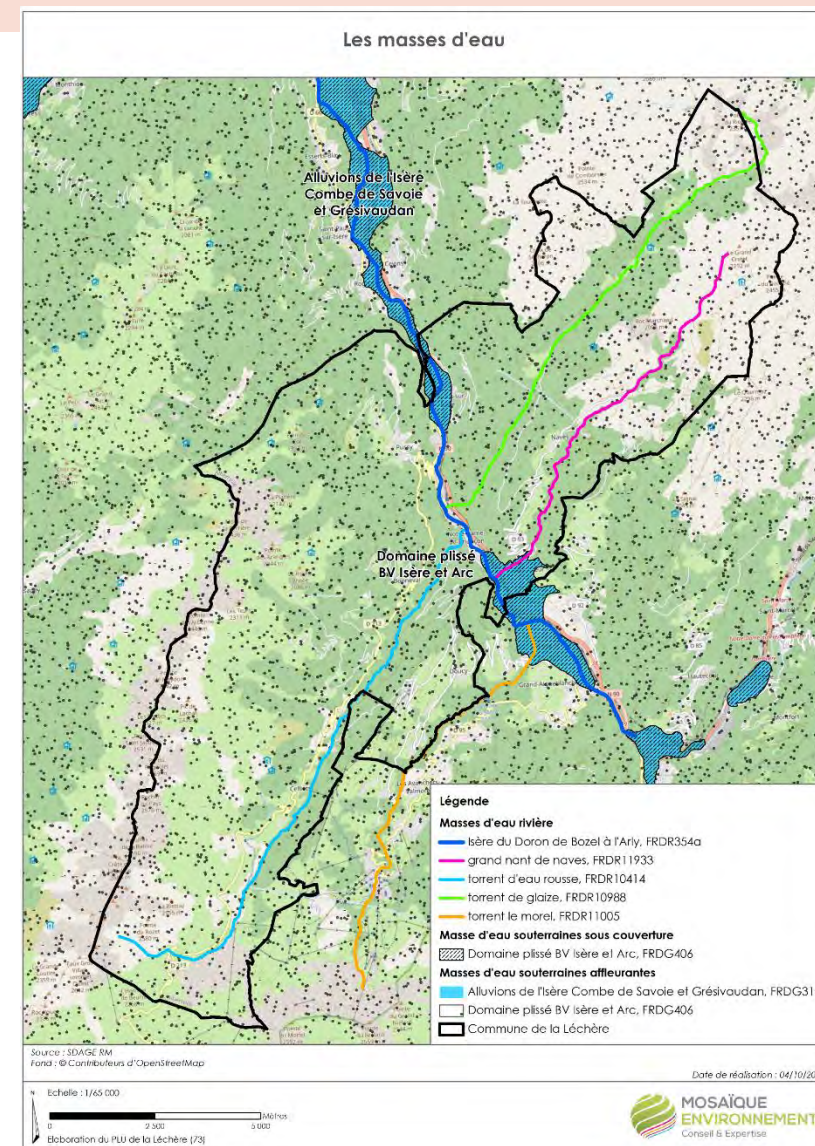
Un cadre de gestion

SDAGE Rhône-Méditerranée 2022-2027 et programme de mesures :

- torrent le Morel : partage de la ressource en eau, restauration de zone humide, amélioration de la morphologie et de la continuité écologique
- Isère du Doron de Bozel à l'Arly : lutte contre les pollutions par les substances toxiques (hors pesticides), amélioration de la morphologie et du régime hydrologique

Aucun SAGE ou contrat de milieu (ancien contrat de bassin versant « Isère en Tarentaise » 2009-2015)

Compétence GEMAPI de la CCVA avec interventions pour la continuité écologique des cours d'eau



ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les ressources en eau

Les usages : l'eau potable

Gestion :

- CCVA : production, transfert et distribution
- Gestion transférée à Lyonnaise des Eau pour la distribution qui fournit 1 928 résidents
- Existence d'un Schéma Directeur AEP
- 3 réseaux AEP répartis entre les deux rives de l'Isère :
 - en rive gauche : le réseau de Notre Dame de Briançon à partir du captage des Iles et du trop-plein de l'adduction de Bonneval Tarentaise et des captages du Cuday, assure l'alimentation de la rive gauche de La Léchère
 - en rive droite de l'Isère : le réseau de Petit Cœur qui, à partir des captages de la Fougère assure l'alimentation de Grand Naves, Pussy, la Croix, le Crey, Nécudey et la Mouche et de la rive droite
 - réseau dit « réseau de Celliers » qui, à partir des captages du Nant Perou dit « sources des Plans » et du Nant Bridan dit « source des Charmières », assure l'AEP des villages de Quarante Planes, le Meiller, Lachat, le Villaret, Combelouvière, Raclaz, Cochette, Doucy, St-Oyen, Bellecombe et Aigueblanche.
- Rendement du réseau de distribution : 81,80%

BESOINS SUPPLEMENTAIRES PAR RESSOURCES (HORIZON 2025)					
COMMUNES	RESSOURCES	RESEAUX	Habitants supplémentaires	Nbre de lits touristiques	Besoins futurs supplémentaires
LA LECHERE	LA LAUZIÈRE	Villaret / Chantemerle / Raclaz / Doucy / Cochettes	50 hab	300 hab	53 m ³ /j
LA LECHERE	LA FOUGERE	Petit Cœur / Molençon / Fontaine / Station thermale	100 hab	-	15 m ³ /j
BONNEVAL	LES GELONS / LA RAMEE / LES ILES	Bonneval / Villard Benoit / Villard Soffray	50 hab	-	8 m ³ /j
LA LECHERE	LES GELONS / LA RAMEE	Notre Dame de Briançon / La Contamine	45 hab	-	7 m ³ /j
BONNEVAL	BESTALON	Le Biolley	5 hab	-	1 m ³ /j
LA LECHERE	LES AVIGNONS	Grand Naves	5 hab	-	1 m ³ /j
LA LECHERE	GORAZ / CREY / LA THUILE	Pussy / Nécuday / La Croix / Le Crey	50 hab	-	8 m ³ /j
LA LECHERE	LA MOUCHE	La Mouche	10 hab	-	2 m ³ /j
FEISSONS	LA TOUR / CHAPEAU FOU	Feissons sur Isère	125 hab	-	19 m ³ /j

Source : actualisation du bilan besoins – ressources SDAEP en 2015

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les ressources en eau

Les usages : l'eau potable

Quantité :

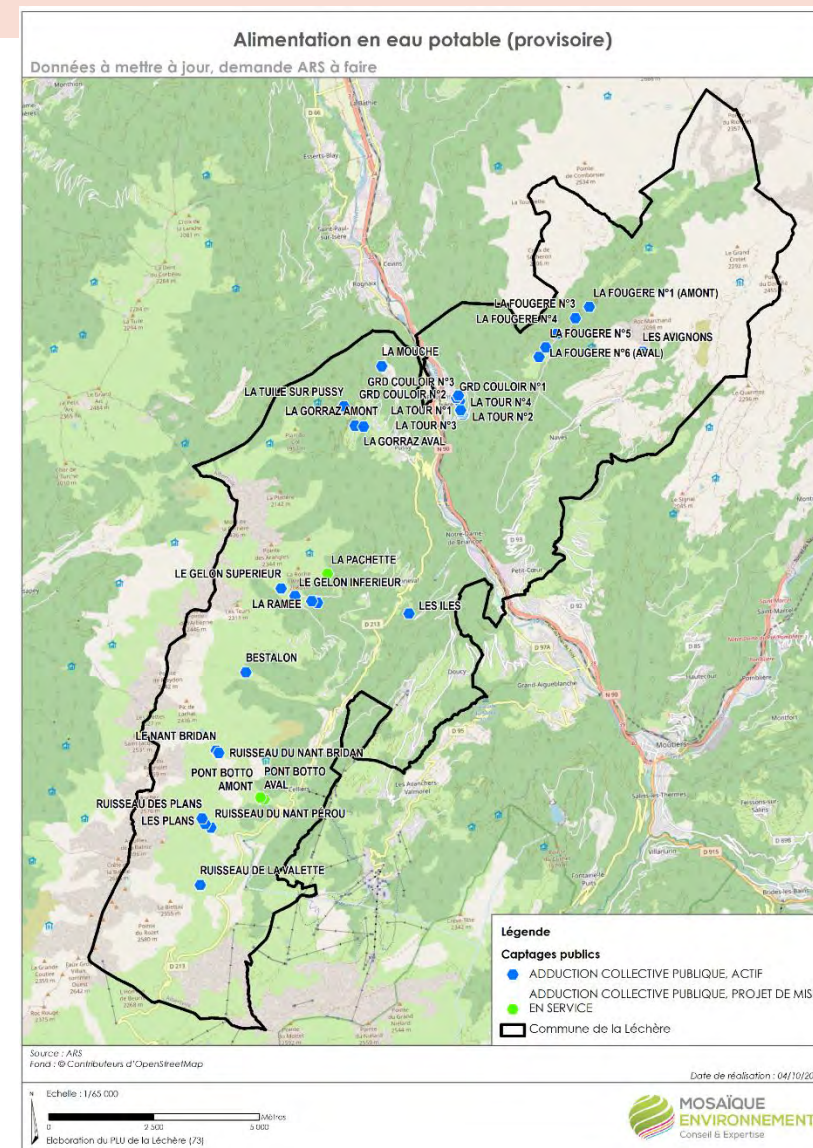
- actualisation du bilan besoins/ressources SDAEP en 2015
- Calibrage du calcul sur une augmentation de 260 habitants supplémentaires et de 300 lits touristiques à l'horizon 2025 : les ressources permettent de satisfaire au développement de la commune de La Léchère

Qualité :

- bonne qualité microbiologique (98%) et physico-chimique (100%) au robinet

Protection

- arrêté préfectoral du 26/01/2012 portant DUP sur l'instauration des périmètres de protection des captages des Plans, les Charmières, Pont Botto, les Iles, La Fougère, les Avignons, le Crey, la Gorraz amont, la Gorraz aval, la Mouche, la Tuile, la Queue à l'Ane amont, la Duy, Plansoire aval



ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les ressources en eau

Les usages : l'eau thermale

- Source qui émerge au niveau de l'exutoire de fond de vallée d'un aquifère thermominéral en rive gauche de l'Isère autour d'un petit lac d'eau chaude
- Englobe les bassins versants du torrent de Glaize et du Grand Nant de Naves en rive droite de l'Isère et de l'Eau Rousse et du Morel en rive gauche
- Aquifère thermal profond captif dans un système imperméable
- Système alimenté de manière diffuse par l'infiltration des eaux de pluie mais aussi de manière ponctuelle par des pertes du réseau hydrographique (continuité hydraulique avec la nappe alluviale de l'Isère)
- Découverte en 1869, exploitée depuis 1925
- Exploitée par le forage Natacha puis complété par 11 forages, de plus en plus profonds dès les années 1980 (Radiana I à XI)
- Alimente la station thermale : rhumatologie, phlébologie et gynécologie, espace bien-être ouvert en 2006
- Fermeture en 1998 suite à un problème de contamination bactériologique
- Nombreux travaux pour sécuriser les risques de contamination de la nappe superficielle (assainissement, réduction de la circulation et des stationnements ...)



Système hydrothermominéral complexe de la Léchère

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les ressources en eau

Les usages : l'assainissement

Compétence CCVA pour l'assainissement collectif (contrat d'affermage avec Veolia) et autonome (SPANC) depuis 2005

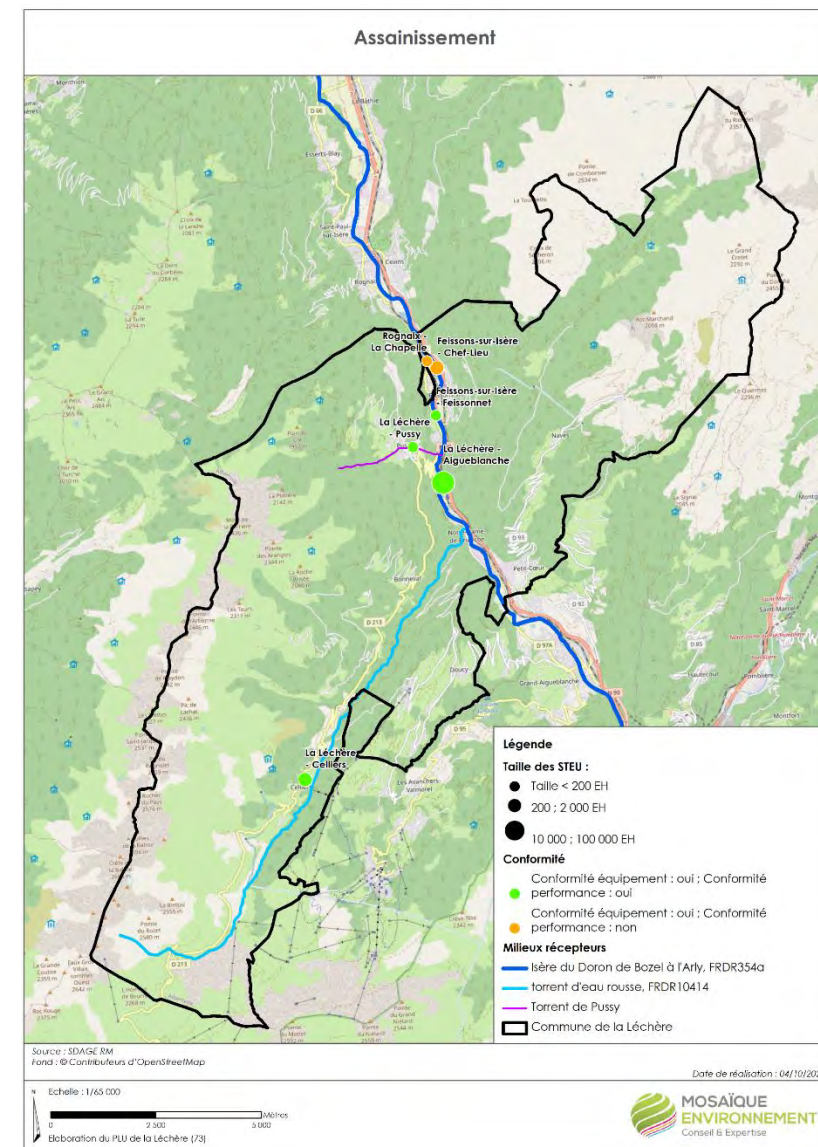
Gestion déléguée à Veolia

Assainissement collectif :

- concerne Notre-Dame-de-Briançon, Petit Cœur, Combelouvière et la station thermique de La Léchère.
- villages équipés de réseaux séparatifs et raccordés à la station d'épuration intercommunale mise en service en 1994 (La Léchère), en rive droite de l'Isère, qui dessert Aigueblanche, les Avanchers Valmorel, La Léchère et Saint Oyen
- raccordement de GRAFTECH, CABONE SAVOIE FERRO PEM (usine de château feuillet) à la STEP intercommunale
- bonne performance des ouvrages (95,8% en 2020) sauf Feissons 600 Eqhab
- existence d'un schéma directeur d'assainissement (SDA) et d'un zonage d'assainissement collectif et non collectif : révision à venir ?

Ouvrage	Capacité nominale Eq hab	Milieu de rejet
BONNEVAL l'Eglise ?	100	
la Léchère- Aigueblanche	25 000	Isère
Feissons	600	
la Léchère- Celliers	420	L'eau Rousse
La Léchère Pussy	650	Torrent de Pussy
Feissons	150	L'eau Rousse

Source : SISPEA



ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les ressources en eau

Assainissement autonome

- Faible performance : 2,2%
- Assainissement autonome avec réseaux : Doucy (unitaire), Pussy, hameaux de Grand Naves Fontaine Ronchat Molençon (bribes de réseaux récupérant les fosses septiques), la Raclaz le Villaret le Régnier (unitaire), Celliers la Chapelle, Celliers Dessus (réseaux séparatifs et décanteur digesteur 400 eqhab), la Thuile (unitaire), le Crozat (unitaire) le Chezolet (unitaire) et la Mouche (unitaire) : rejets directs généralement sans traitement, filières non réglementaires (La Raclaz, Le Villaret, Le Régnier, la Thuile)
- Assainissement autonome sans réseau : hameaux de La Contamine d'en Bas, Le Plantaz et Le Cudray, écarts (chalets d'alpage, restaurants d'altitude et habitations isolées) avec mise en conformité des installations et des filières après étude géologique du sol
- travaux programmés (ouvrages, mise en séparatif) ?

Les usages : la défense incendie

- Non conforme sur plusieurs secteurs par rapport à la circulaire de 1951 en vigueur

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

A retenir : cadre physique et ressources en eau

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Un fond de vallée plat facile à valoriser (agriculture) - Un réseau hydrographique structurant et globalement en bon état écologique et chimique - Des masses d'eau souterraines en bon état qualitatif et quantitatif - Une ressource <i>a priori</i> suffisante pour couvrir les besoins futurs pour l'AEP - Existence d'un SDAEP et d'un SD Assainissement - Bon rendement du réseau de distribution AEP - Des captages protégés - Des stations de traitement des eaux usées globalement conformes en équipement et en performance 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation de l'Isère : pollutions par les substances toxiques (hors pesticides), dégradation de la morphologie et du régime hydrologique - Des systèmes d'assainissement autonome peu performants et de nombreux rejets directs au milieu naturel - Défense incendie non conforme sur plusieurs secteurs
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Programme de mesures du SDAGE - Gestion intégrée de l'eau grâce à la GEMAPI avec interventions pour la continuité écologique des cours d'eau - Des enjeux de densification permettant une optimisation des systèmes d'assainissement - Nature en ville et désimperméabilisation : meilleure gestion des eaux pluviales, alimentation des nappes et cours d'eau 	<ul style="list-style-type: none"> - Raréfaction attendue des ressources en eau du fait du changement climatique alors que pics de besoin (tourisme) - Vulnérabilité des ressources en eau du fait de l'existence d'infrastructures de transport et industries dans la vallée - Des DUP de protection des captages fragiles

ENJEUX

- La sécurisation de l'alimentation en eau potable pour réduire la vulnérabilité
- Un développement prenant en compte le cycle de l'eau (gestion intégrée des eaux pluviales, adéquation des ouvrages d'assainissement)
- La préservation et la restauration des milieux aquatiques (qualité, morphologie)



Etat Initial de l'Environnement

Le cadre physique et les ressources en eau

La biodiversité

Les risques majeurs

Les pollutions et nuisances

L'énergie et le changement climatique

Paysage

Le grand paysage

Le paysage urbain

Le patrimoine

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

La biodiversité : occupation des sols

Dominance des forêts et milieux naturels (92 %)

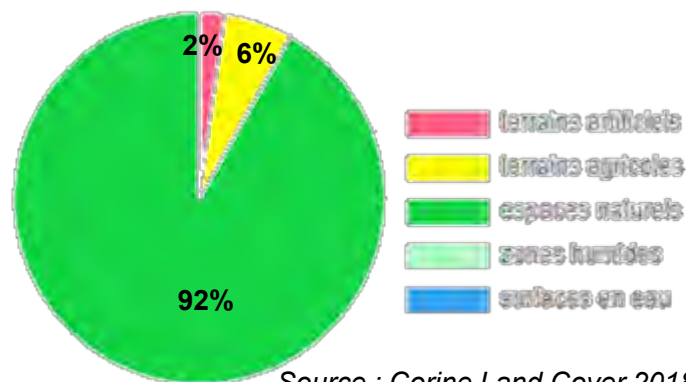
- conifères dans les vallées de la Lauzière et de la Grande Maison, forêts de feuillus ou mélangées dans la vallée de l'Isère
- pelouses et pâturages naturels sur les versants et la vallée suspendue de Naves.

Des surfaces agricoles peu représentées (6 %)

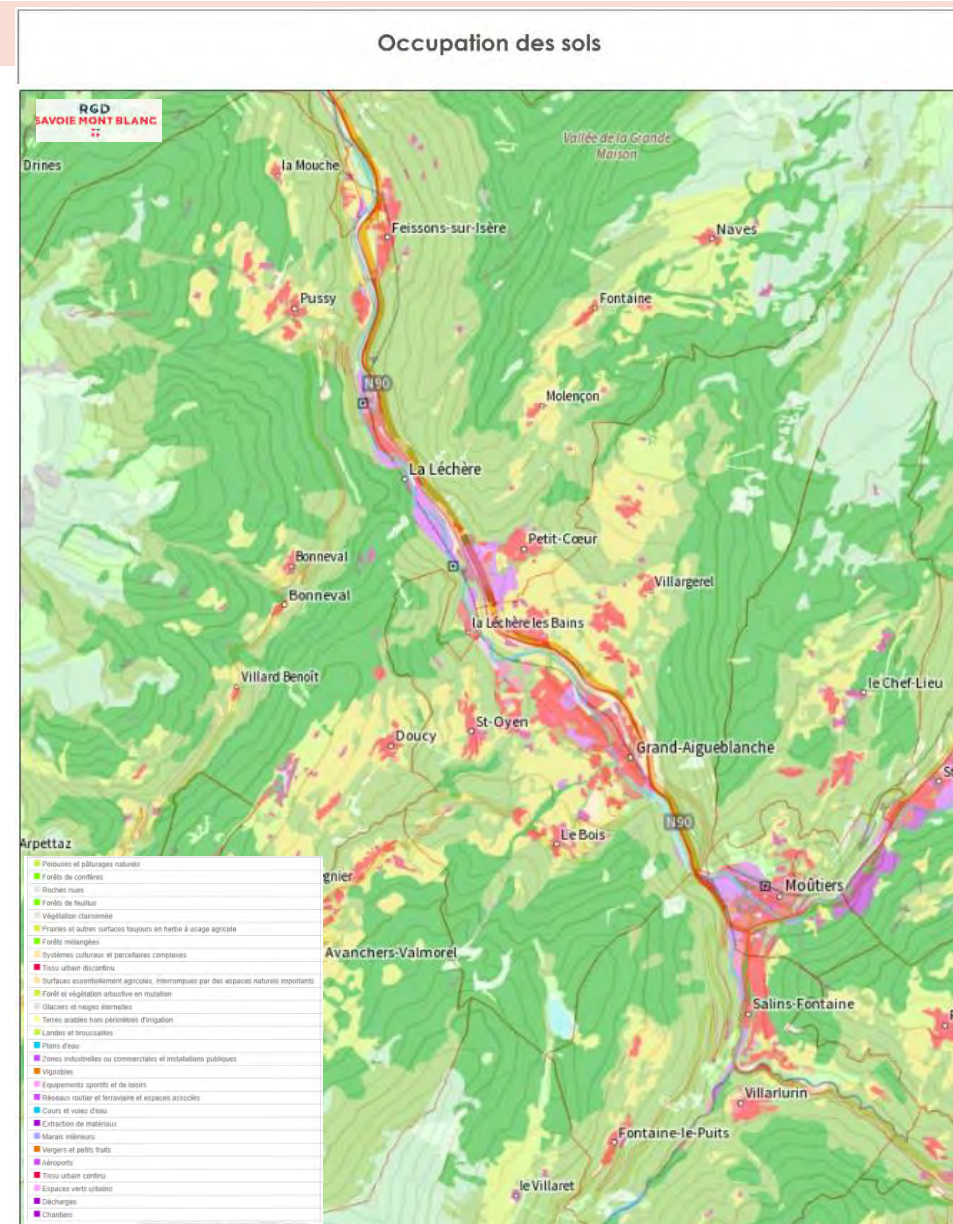
- au niveau des berges de l'Isère (systèmes culturaux et parcellaires complexes) et des lieux-dits la Thuile, le Quéry et le Crozat (mosaïque de surfaces agricoles et naturelles)
- très large prédominance des prairies permanentes
- des productions de qualité : AOC-AOP Beaufort, IGP Emmental de Savoie, Emmental français Est-Central, Gruyère, Pommes et poires de Savoie, Tomme de Savoie

Des surfaces artificialisées minoritaires (2%) :

- plaine de l'Isère dans sa traversée de la commune (zone industrielle et commerciale et tissu urbain discontinu)
- secteur de Combelouvière (Doucy)



Source : Corine Land Cover 2018



ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

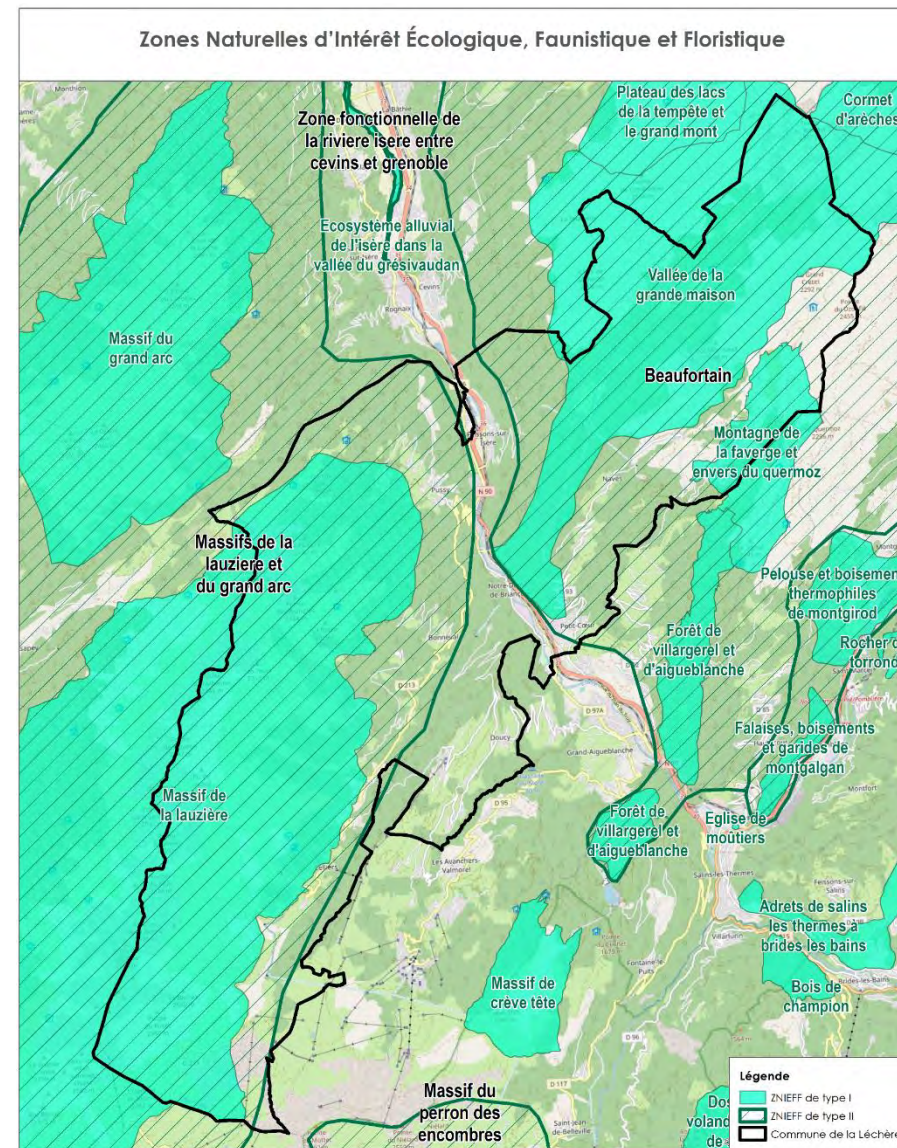
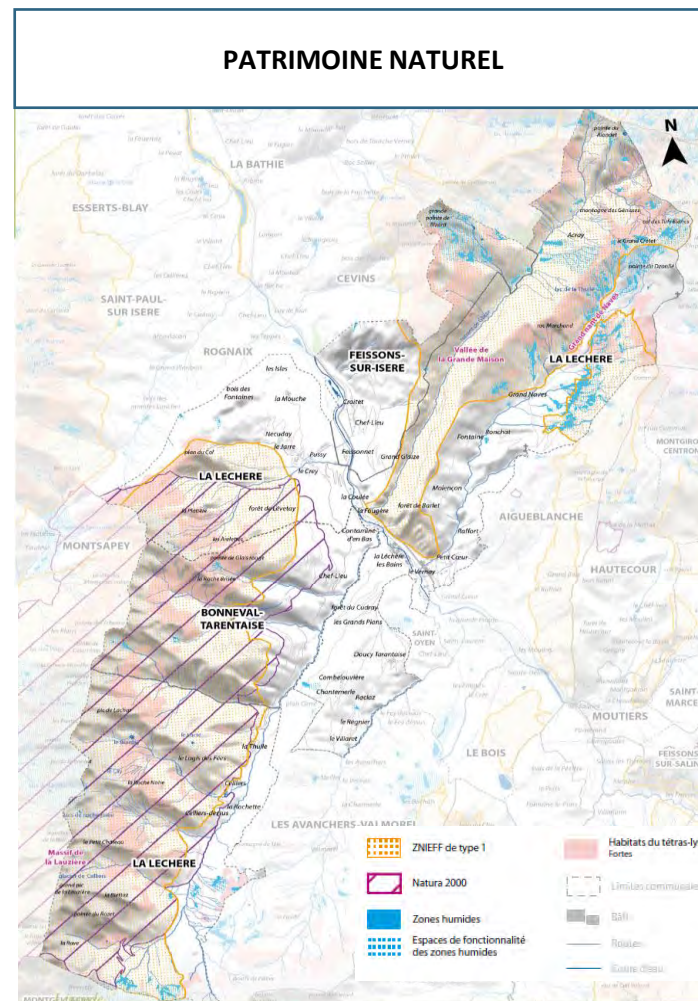
La biodiversité : les inventaires et protections

2 ZNIEFF de type II et 4 ZNIEFF de type I .

- Massifs de la Lauzière et du Grand Arc, Beaufortain
- Massif de la Lauzière, Vallée de la Grande Maison et Montagne de la Faverge et envers du Quermoz

1 site Natura 2000 « directive habitats » (ZSC) et Oiseaux (ZPS) : ZSC massif de la Lauzière

Des unités pastorales importantes pour la conservation du Tétrasyre



ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

La biodiversité : les milieux remarquables

Inventaire des zones humides

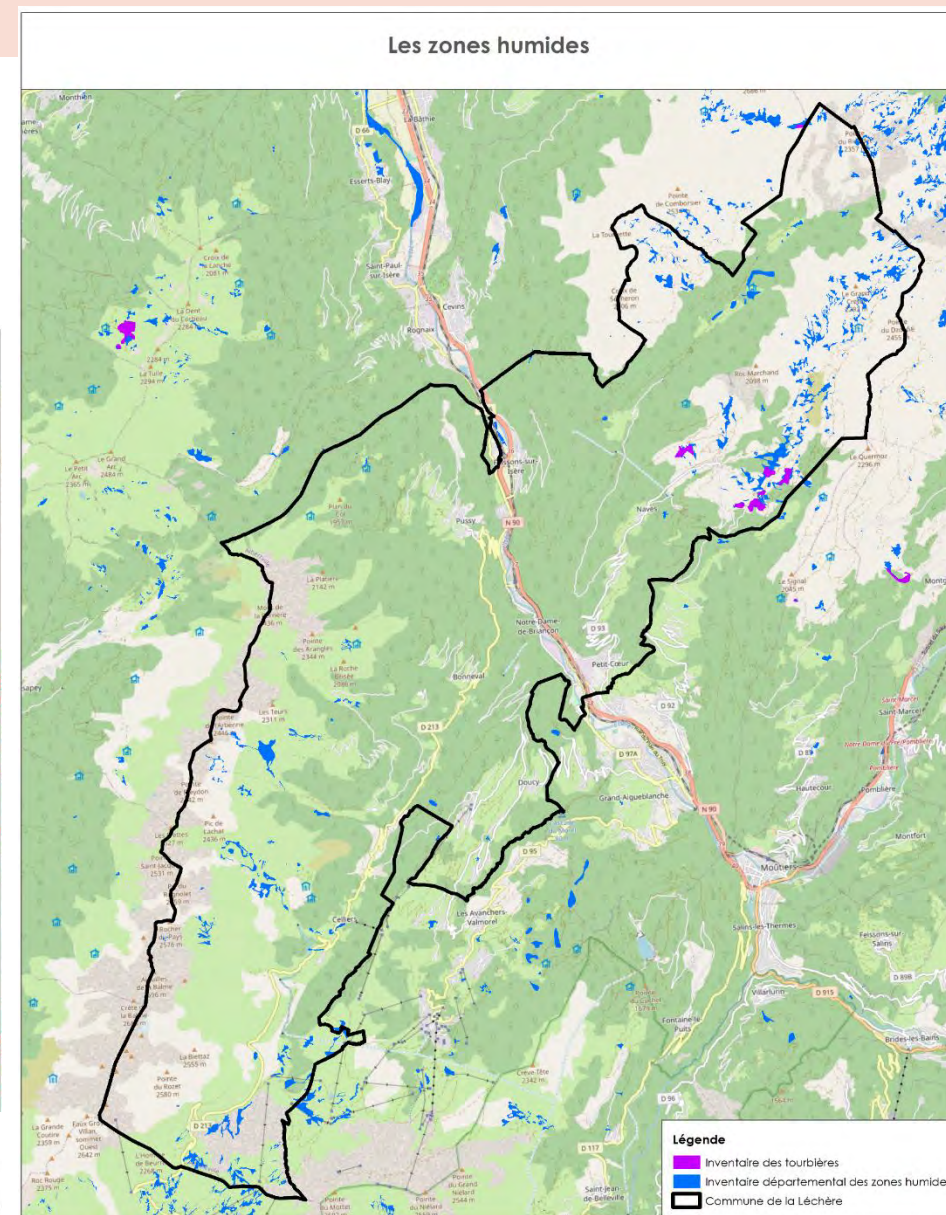
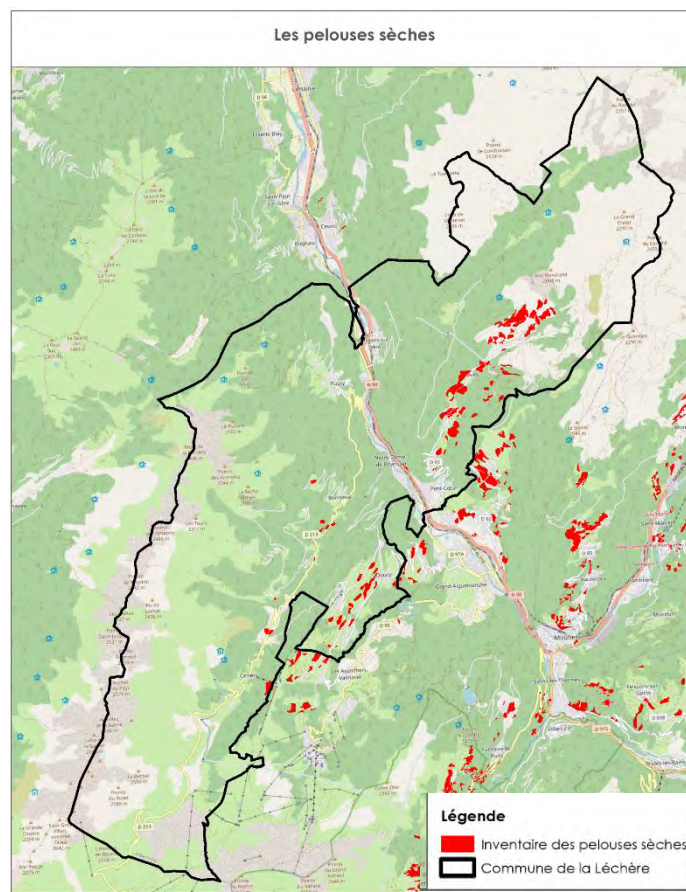
- 51 zones humides, principalement entre la vallée de Naves et le secteur de Celliers – Col de la Madeleine

Inventaire des tourbières

- Tourbière des Grands Darbeleys : 4.96 ha
- Tourbière des Terraux : 4.52 ha
- Tourbière du Grand Plan ; 3.21 ha
- Tourbières du ruisseau du Nanty : 8,53 ha

Inventaire des pelouses sèches

- Tourbière des Grands Darbeleys : 4.96 ha
- Tourbière des Terraux : 4.52 ha
- Tourbière du Grand Plan ; 3.21 ha
- Tourbières du ruisseau du Nanty : 8,53 h



ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

La biodiversité : les continuités écologiques

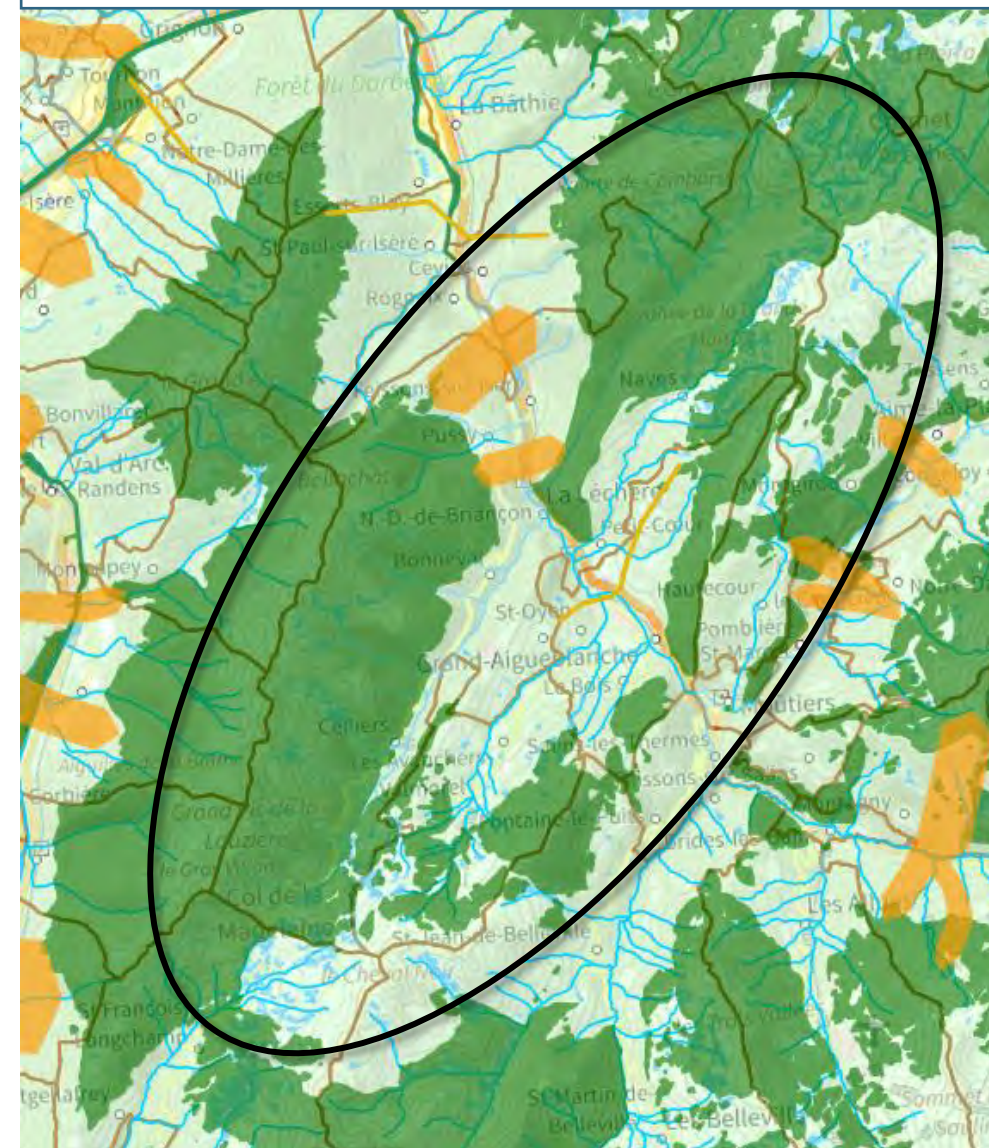
Un maillon de la trame verte et bleue régionale

- vallée de la Tarentaise : secteur prioritaire d'intervention du SRCE (connexion massif du Beaufortain / la Lauzière - Beaufortain – Vanoise, fragmentation par cumul urbanisation linéaire / RN90 et voie ferrée / activités en fond de vallée / extension sur les versants)
- présence de grands domaines skiables pour lesquels il s'agit de conjuguer développement et maintien de la perméabilité des espaces agro-pastoraux d'altitude
- Identification des réservoirs de biodiversité (ZNIEFF 1, zones liées au Tétras-lyre à potentialité forte ou à préciser), zones humides départementales
- plusieurs corridors écologiques d'importance régionale ont été recensés dont la majorité est concernée par l'objectif de remise en bon état

Une trame bleue perturbée

- plusieurs réservoirs biologiques et cours d'eau classés et zones de frayères : l'Isère et ses petits affluents (Torrent de la Clef, de Glaize), le Torrent d'eau Rousse et ses affluents
- des corridors aquatiques comme le Grand Nant de Naves, etc.,
- enjeu de continuité aquatique de l'Isère et de ses affluents et de préservation de la ressource en tête de bassin
- 14 ouvrages prioritaires Grenelle recensés sur l'Isère et ses affluents

LES CONTINUITES ECOLOGIQUES



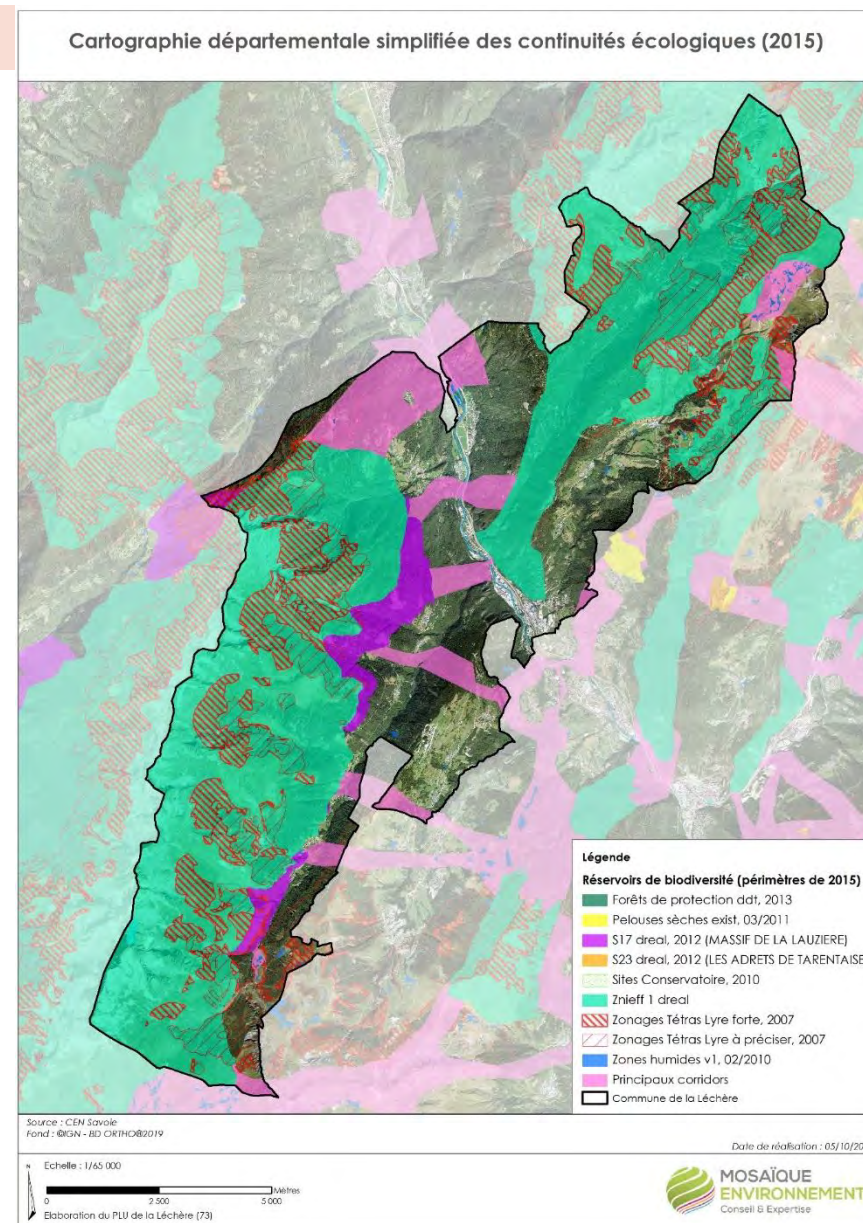
Source : SRCE

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

La biodiversité : les continuités écologiques

Un maillon de la trame verte et bleue départementale

- porter à connaissance d'une infrastructure naturelle départementale (trame verte et bleue) cohérente, mettant en évidence les principaux corridors entre des réservoirs de biodiversité connu
- permet d'intégrer d'autres enjeux en plus de ceux du SRCE dont les pelouses sèches et tous les cours d'eau recensés dans la BD Carthage.



Source : SRCE

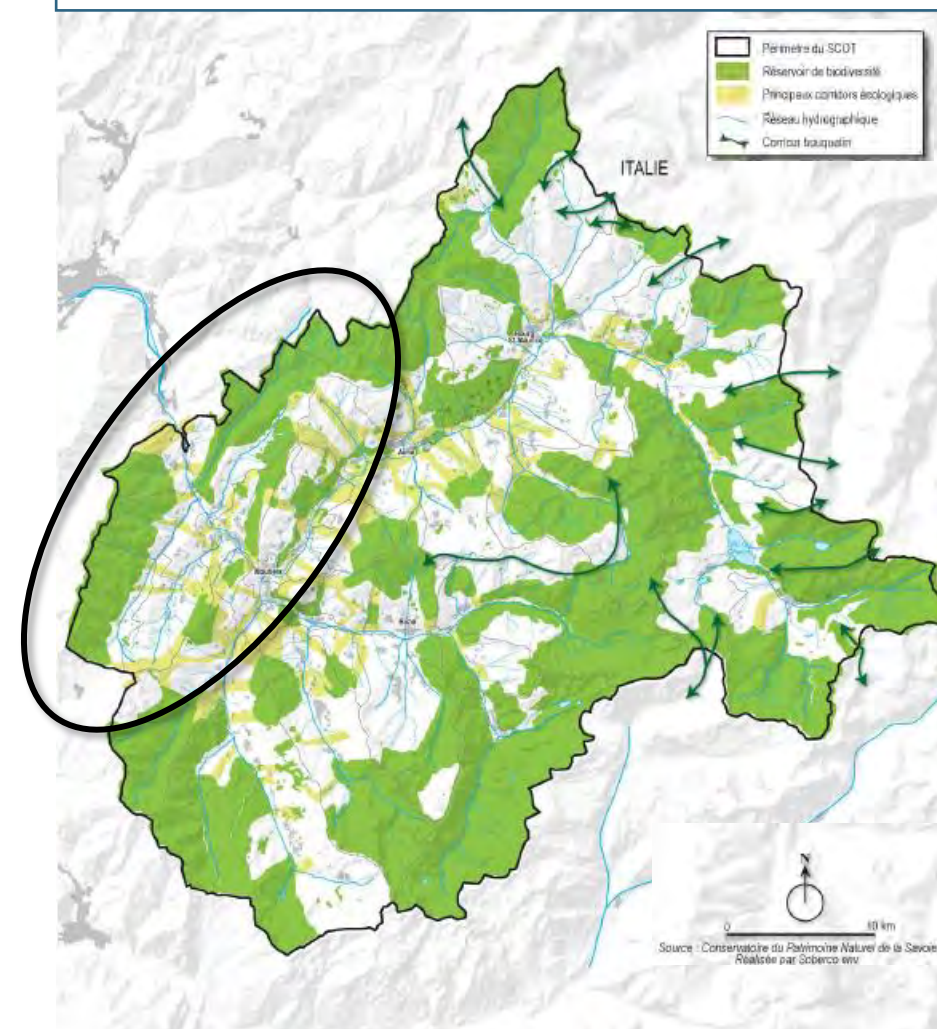
ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

La biodiversité : les continuités écologiques

La trame verte et bleue du SCoT

- corridors à travers les vallées alluviales comme liaisons inter-massif : 3 secteurs le long de l'Isère sur la commune
- corridors entre les principaux réservoirs de biodiversité : 4 secteurs entre massifs, vers le massif du Perron des Encombres et la Vanoise
- l'Isère, et le torrent d'Eau Rousse répertoriés comme trame bleue à remettre en bon état
- l'ensemble des affluents du torrent d'Eau Rousse, le torrent de la Clef identifiés comme éléments de la trame bleue à préserver
- Objectifs de préservation ou de remise en état de l'espace de mobilité et de bon fonctionnement des plus petits cours d'eau
- des enjeux hydromorphologiques clairement affichés dans le contrat de rivière Tarentaise, avec un programme d'actions ambitieux de restauration des continuités écologiques (espace de liberté, augmentation des débits réservés, restauration des zones humides)

LES CORRIDORS BIOLOGIQUES STRUCTURANTS



Source : SCoT Tarentaise

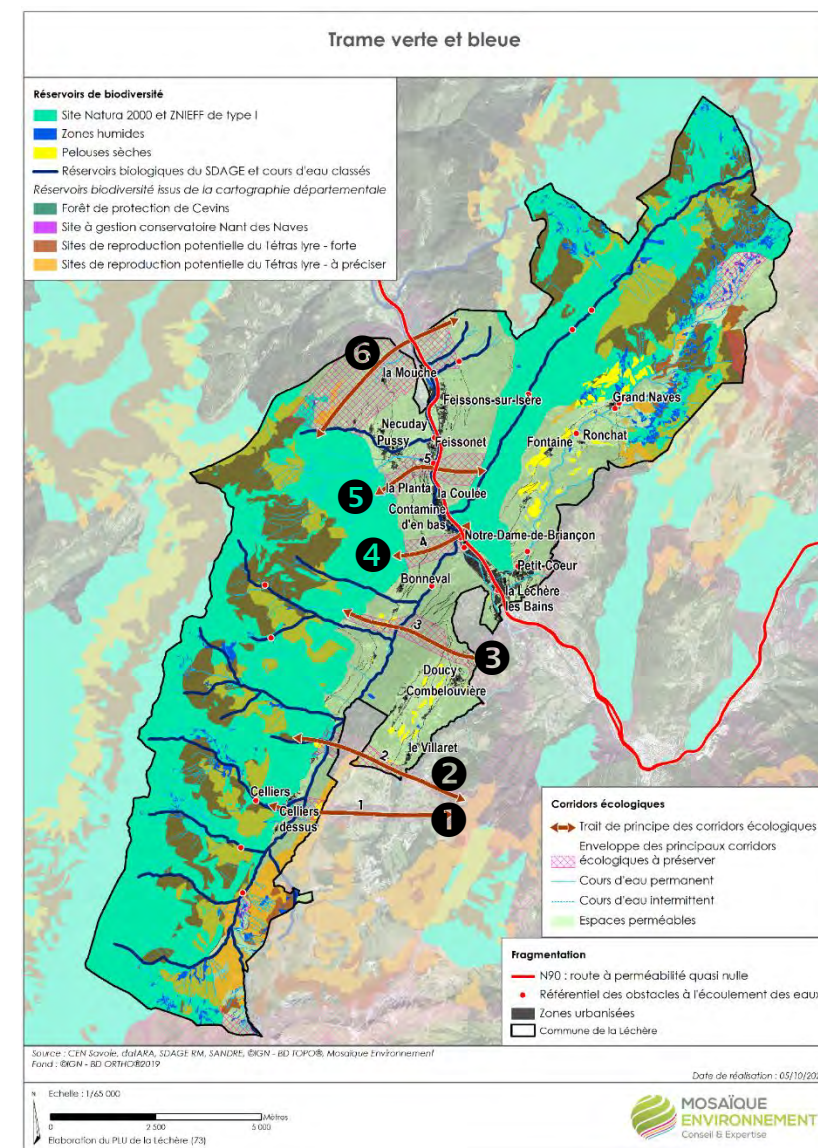
ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

La biodiversité : les continuités écologiques

La trame verte et bleue de la Léchère

- réservoirs de biodiversité issus des zones à statut.
- corridors locaux à préserver de toute urbanisation:
 - corridor 1 à préserver : au niveau des secteurs de Celliers et Celliers dessus : points de conflits au niveau de la RD213 et des hameaux, ruisseau du Bridan dont le passage sous la route constitue un obstacle à l'écoulement mais ripisylve continue, bien qu'étroite
 - Corridor 2 : entre les secteurs de la Thuile à l'ouest et du Villaret à l'ouest, points de conflits sont situés au niveau des routes, barrières de sécurité sur de petites portions
 - Corridor 3 : de l'ouest à l'est au sud de la commune, coupure liée aux routes, barrières de sécurité et des grillages anti-éboulement au niveau de Villard-Soffray, ripisylve presque continue
 - Corridor 4 à restaurer : au niveau de Notre Dame de Briançon lié au torrent d'Eau Rousse, passe à poissons à la confluence avec l'Isère, continuité forestière interrompue dans la vallée par les infrastructures de transport principalement
 - Corridor 5 à restaurer : secteur de Feissonnet, trame forestière interrompue par la voie ferrée et la RN90, torrent de Pussy avec des obstacles à l'écoulement
 - Corridor 6 à restaurer : secteur de Feissons-sur-Isère et de la Mouche, interrompu par les infrastructures de transports

Une trame noire



ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

A retenir : biodiversité

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Des espaces naturels et agricoles très étendus - Des secteurs avec une grande surface d'habitats remarquables qui constituent des réservoirs de biodiversité - Un patrimoine naturel connu et reconnu - Une géographie favorable à une forte diversité d'habitats naturels perméables pour la circulation des espèces - Une trame bleue structurante 	<ul style="list-style-type: none"> - Une vallée fragmentée par les infrastructures et l'urbanisation - Une rivière Isère artificialisée - De nombreux obstacles à l'écoulement des cours d'eau - Une dégradation naturelle (évolution naturelle) ou artificielle (urbanisation, déchets, etc.) des milieux
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Des espaces naturels qui participent à la qualité du cadre de vie, à préserver (poumon vert, zone de loisirs et de cheminement) - Les trames vertes et bleues constituent des opportunités pour résoudre des problèmes identifiés dans des approches sectorielles (déplacement, loisirs, agriculture, énergie etc.) - De nombreux habitats cumulant les statuts (Natura 2000, TVB, etc.) et supports d'activités (agriculture, captage eau potable, tourisme) ce qui permet leur maintien et rend leur gestion possible - Des habitats naturels qui participent de la limitation des risques et de la préservation des ressources en eau - Trajectoire ZAN et préservation des espaces naturels et agricoles 	<ul style="list-style-type: none"> - Une biodiversité pouvant être menacée par le développement d'espèces invasives - Des enjeux de densification de l'espace urbain qui peuvent réduire le ratio de surfaces d'espaces végétalisés par habitant - Une biodiversité conditionnée par le maintien des activités gestionnaires (agricoles, sylvicoles) - Une fréquentation du public dans les espaces naturels qui peut impacter leur qualité.

ENJEUX

- La protection du patrimoine naturel remarquable (réservoirs de biodiversité, pelouses, zones humides)
- La préservation et la restauration des continuités écologiques jusque dans l'espace urbain (limitation de l'étalement et du mitage urbain, trame verte, trame bleue, trame noire, identification et préservation du patrimoine végétal)
- La préservation des éléments de nature ordinaire (espaces agricoles et forestiers)



Etat Initial de l'Environnement

Le cadre physique et les ressources en eau

La biodiversité

Les risques majeurs

Les pollutions et nuisances

L'énergie et le changement climatique

Paysage

Le grand paysage

Le paysage urbain

Le patrimoine

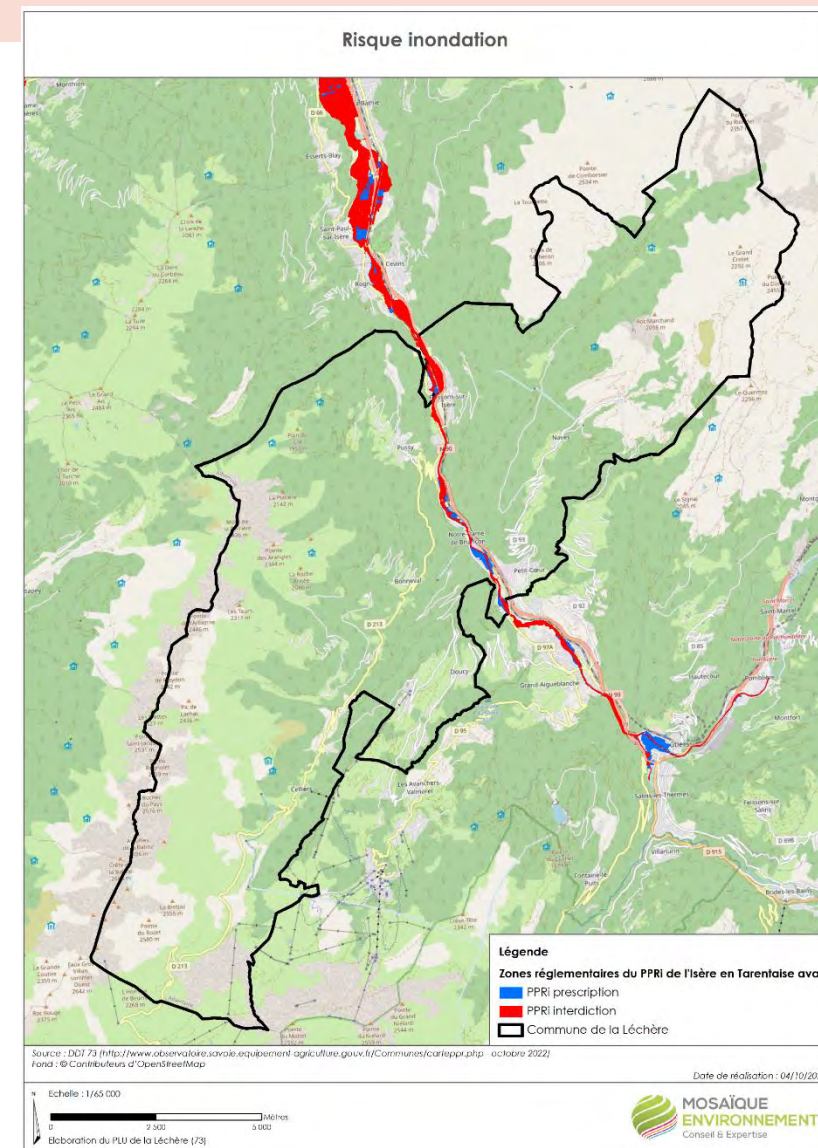
ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les risque majeurs

Des risques naturels très prégnants

- Inondation :

- crues de l'Isère et remontées de nappes et crues torrentielles (le Collombant, le Merderel, la Mouche, le Nant de Glaize, le Nant de la Clef et le Grand Nant de Naves)
- enjeux humains et économiques : principales zones inondables par débordement de l'Isère dans le secteur des usines au Vernay, la zone des Contamines de **Notre dame de Briançon**, le secteur des lacs de Feissons-sur-Isère, les thermes)
- des impacts sur la STEP de Feissons (600 EH), et la STEP intercommunale La Léchère (25 000 EH), le collecteur principal du réseau d'eaux usées et des réseaux d'adduction en eau potable
- diagnostic et études de danger pour régulariser les ouvrages de protection hydrauliques



Source : PPRi de l'Isère en Tarentaise aval

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

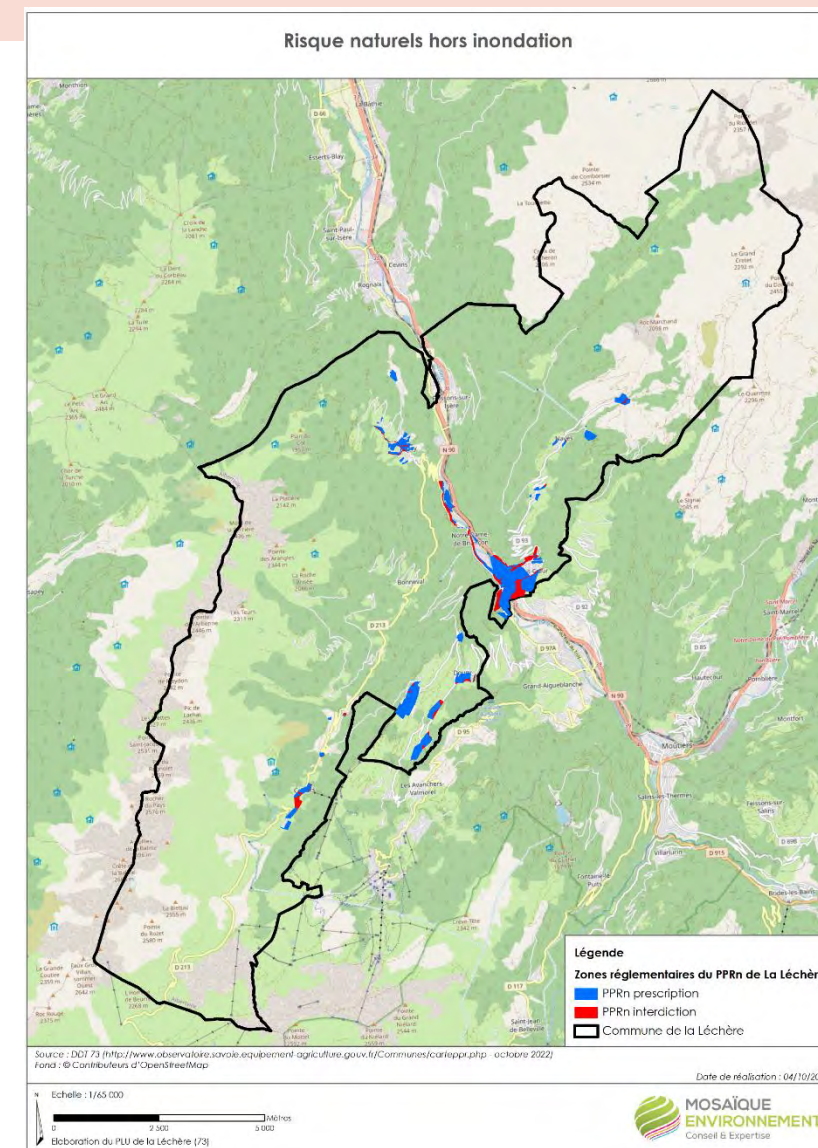
Les risque majeurs

Des risques naturels très prégnants

- Radon : potentiel fort
- Séisme : niveau 4 - Moyen

Des risques connus et des actions de lutte

- 3^{ème} Plan d'Action et de Prévention des Inondations (PAPI) Tarentaise (2022) : concerne notamment le torrent le Morel, le Grand Nant de Naves, l'Eau Rousse. Des travaux de protection des berges sur la traversée Aigueblanche/La Léchère)
- Atlas des zones inondables Axe Isère d'Albertville à La Léchère (1999)
- Plans de Prévention des Risques Naturels (PPRN) approuvé en 2007 et modifié en 2008
- Plan de prévention des risques inondation de l'Isère et de ses affluents en Tarentaise aval approuvé en 2015
- Plan communal de Sauvegarde mis à niveau en 2020 et Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)



ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les risque majeurs

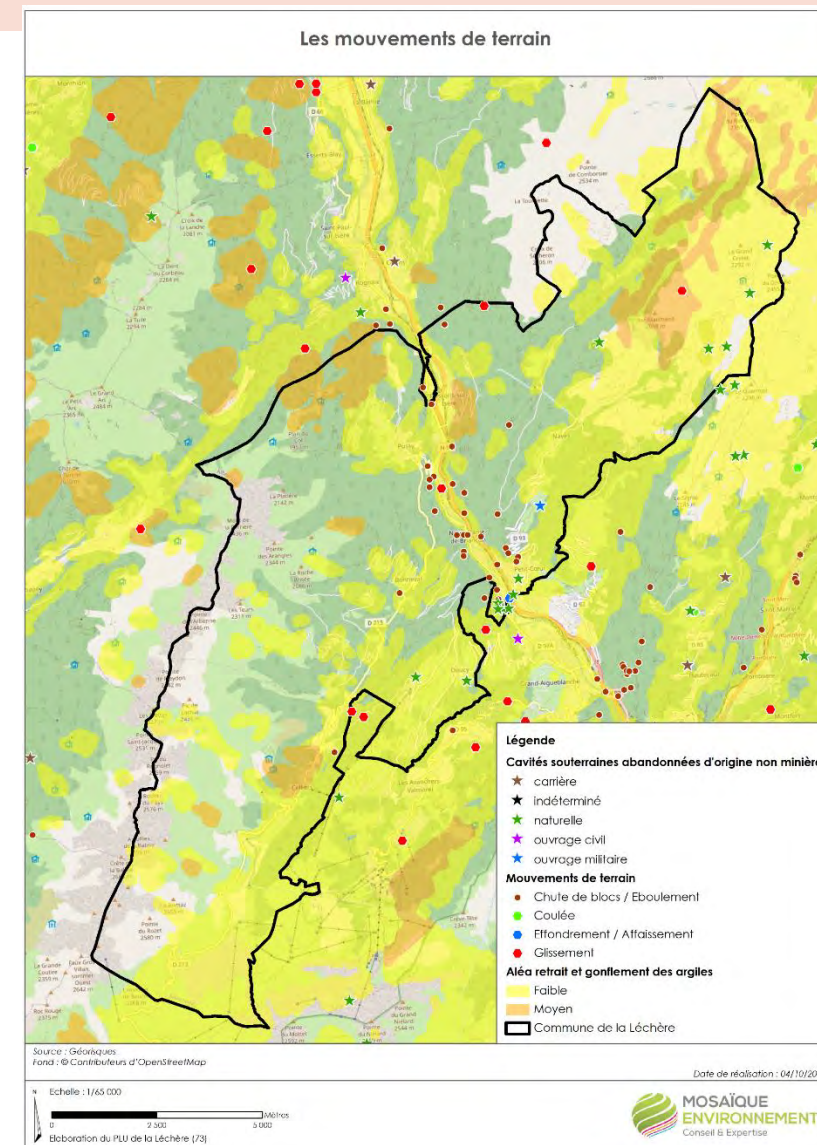
Des risques naturels très prégnants

- Mouvements de terrain :

- chutes de blocs, coulées boueuses, glissements de terrain, affaissement et/ou effondrement de terrain, érosion de berges

- Retrait gonflement des argiles : faible à moyen (village de Celliers et parties hautes des vallées de la Grande Maison et de Naves)

- Affaissement / cavités souterraines : 13 cavités souterraines

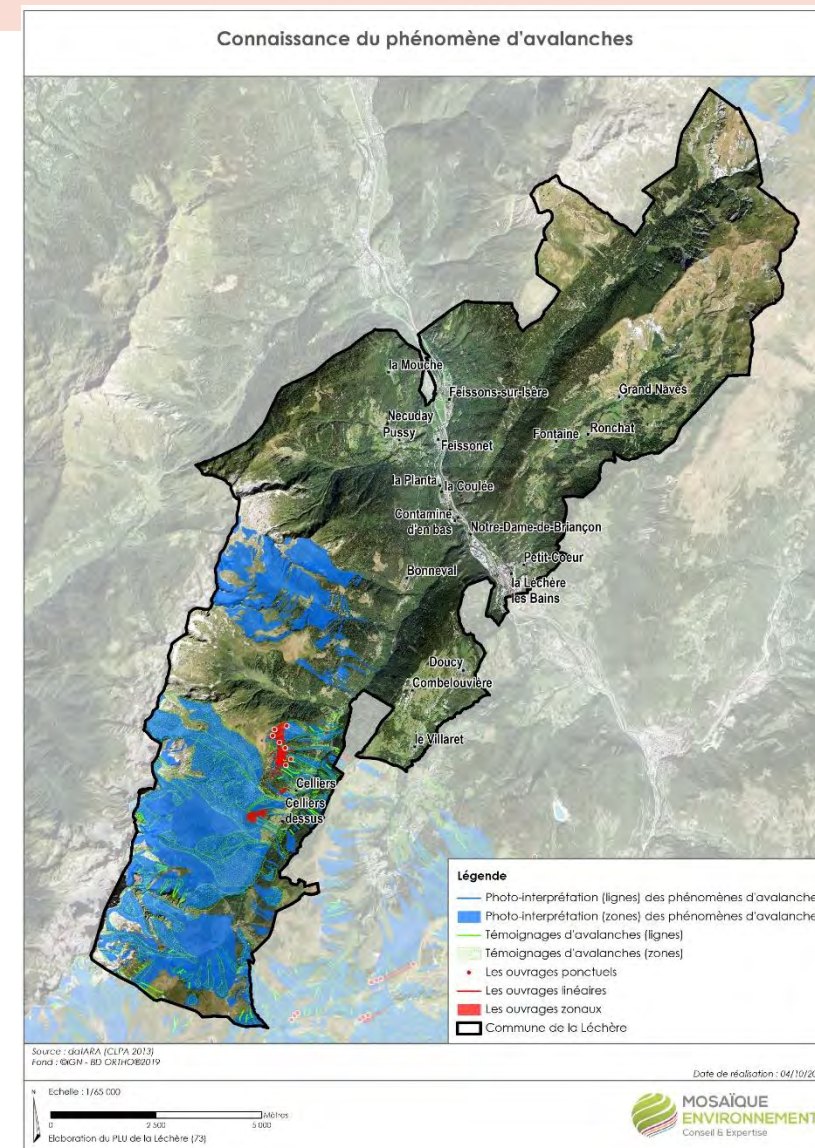
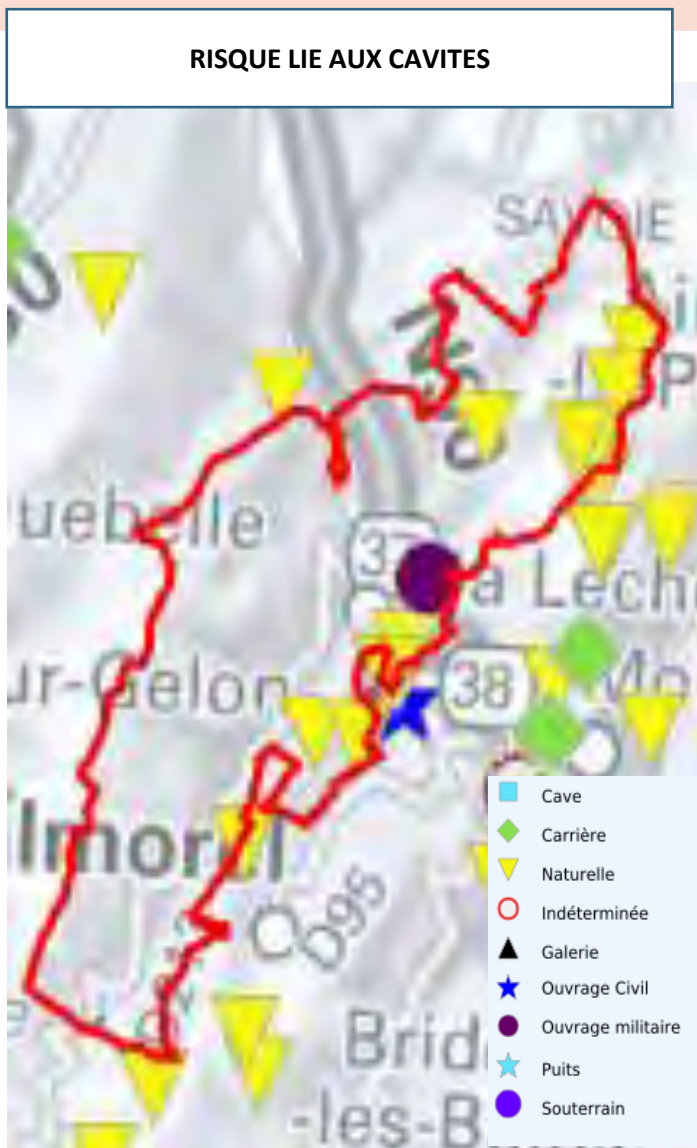


ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les risque majeurs

Des risques naturels très prégnants

- Affaissement / cavités souterraines : 13 cavités souterraines
- Avalanche : plusieurs couloirs d'avalanches et détecteur Routier permettant l'arrêt du trafic installé sur la RD213 à Celliers

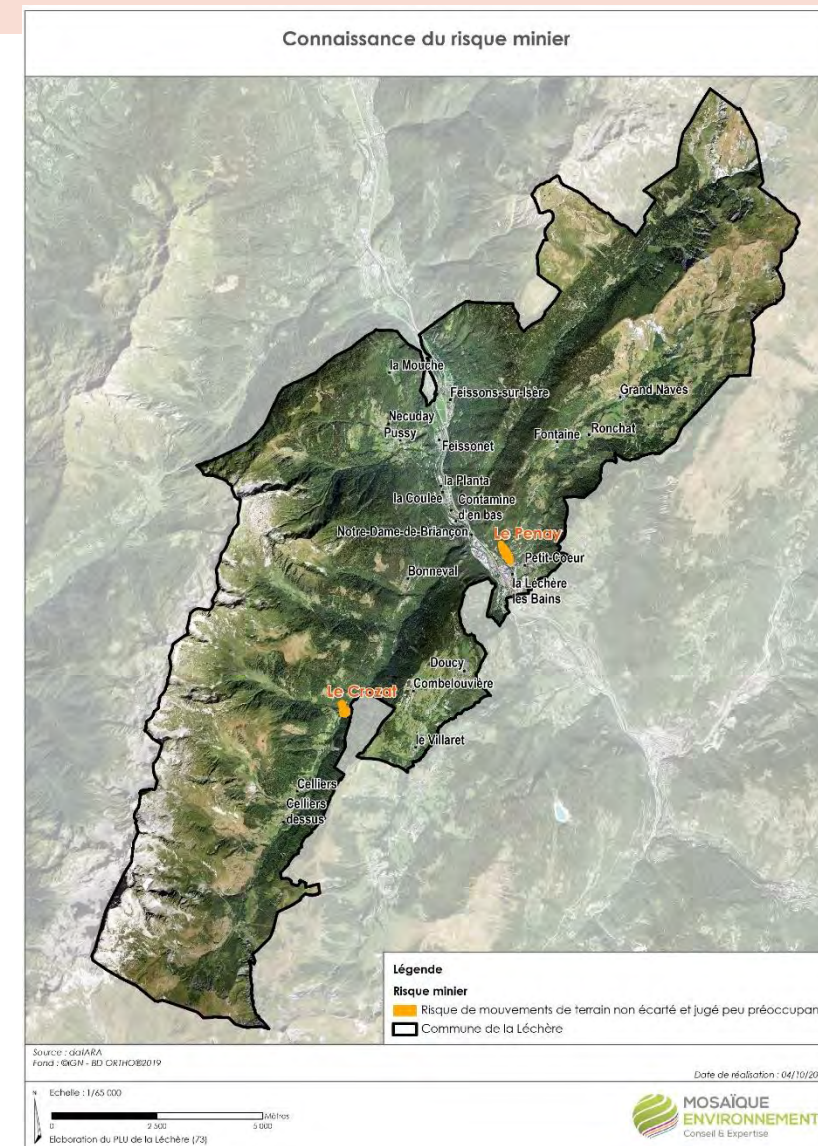


ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les risque majeurs

Des risques technologiques plus localisés

- Affaissements miniers liés à la concession minière de plomb dite « Le Penay », dont le titre minier a été renoncé le 31/03/1967
- Rupture de barrage : fond de vallée exposé à l'onde de submersion du barrage de Tignes en cas de rupture de celui-ci ou des crues affectant son bassin versant (temps d'arrivée du front d'onde d'un peu plus d'1 heure, hauteur de 38m)
- Transport de marchandises dangereuses
 - par la route concentré le long de la RN90
 - par le fer : voie ferroviaire (entre Chambéry et Bourg-Saint-Maurice)



ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

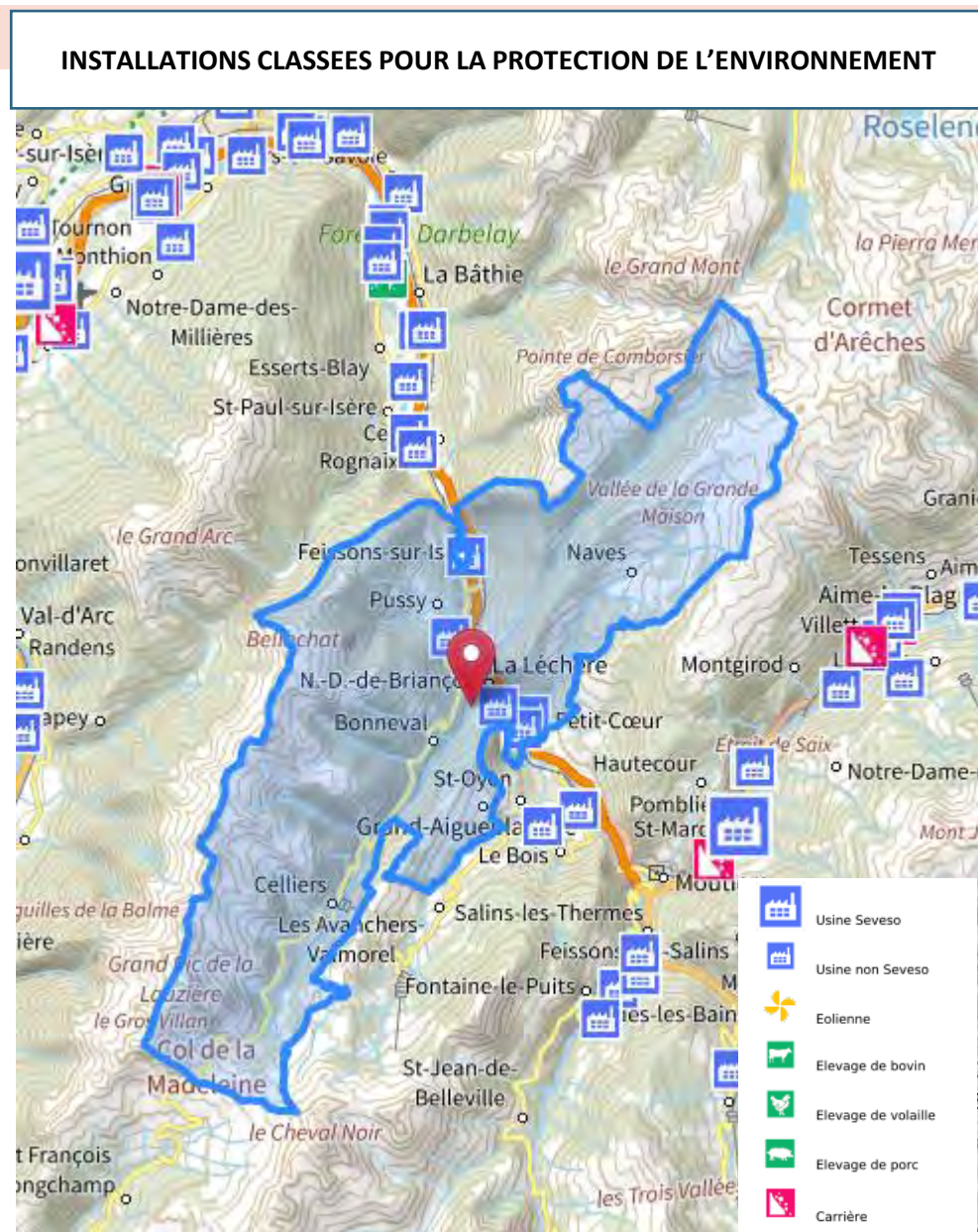
Les risque majeurs

Des risques technologiques plus localisés

- Risque industriel
 - 10 ICPE
 - Aucun site SEVESO

NANTET LOCABENNES SARL	ZAC de la CHARBONNIERE - PETIT COEUR
FERROPEM	Usine de Chateau-Feuillet
CCVA	lieu dit L' Ecoulee
RIGON JEAN-CHARLES	aux champs
NANTET Plateforme Bois Les Combes-abandonné	Lieu-dit Les Combes
USINAGE COMPOSITE INDUSTRIE	
Déchetterie des Combes La Léchère	Rue de la Digarde
GRAFTECH FRANCE SNC	Site de Notre Dame de Brianton - La Léchère
SABLAGE-PEINTURE-METALLISATION-INDUSTRIE	ZI la Plantaz
TOKAI COBEX SAVOIE SAS	Etablissement de Notre Dame de Brianton - BP 5

Source : Rapport de présentation du PLU en vigueur



Source : Georisques

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

A retenir : risques majeurs

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Une stratégie partagée autour des cours d'eau permettant de limiter les risques naturels (PPRi, et PPRN ...) - Des risques connus permettant de mieux les prendre en compte - Des risques technologiques moins prégnants - La prise en compte des risques par la commune (DCS, DICRIM) 	<ul style="list-style-type: none"> - Des risques naturels nombreux et étendus - Des risques technologiques et d'inondation concentrés à proximité de zones habitées et/ou d'activités
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - La prise en compte des risques dans une vision globale de l'aménagement (risques / trame verte et bleu/gestion des eaux pluviales ...) - Le PLU peut être l'occasion de travailler sur le territoire résilient et sur une urbanisation du risque (rendre les aménagements plus transparents, mieux prendre en compte le chemin de l'eau) - Compétence GEMAPI qui permet un lien étroit et pérenne avec les fonctions qui conduisent la politique d'aménagement - Le développement possible d'une approche systémique des risques propice à partager une culture du risque et de sa gestion et à mutualiser des moyens et outils 	<ul style="list-style-type: none"> - Des risques associés pour l'environnement (exemple : proximité entre industries à risques et captages d'eau potable) - Des phénomènes naturels accentués par des interventions humaines inadaptées (imperméabilisation) - Une exposition multiple à des aléas nombreux qui se superposent localement (vallée Isère) - Le changement climatique et l'augmentation des événements météorologiques exceptionnels accentueront l'occurrence des aléas

ENJEUX

- La réduction de la vulnérabilité du territoire (maîtrise de l'occupation des sols, entretien des dispositifs de protection, protection des zones d'expansion des crues)
- L'intégration du risque comme composante de l'aménagement (dispositions constructives, limitation de l'imperméabilisation, trame verte et bleue)



Etat Initial de l'Environnement

Le cadre physique et les ressources en eau

La biodiversité

Les risques majeurs

Les pollutions et nuisances

L'énergie et le changement climatique

Paysage

Le grand paysage

Le paysage urbain

Le patrimoine

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les nuisances et pollutions : déchets

Une gestion des déchets organisée

- Collecte : compétence de la Communes des Vallées d'Aigueblanche
- Traitement transféré à Savoie Déchets le 1er juillet 2016
- ordures ménagères résiduelles (OMR) : traitées depuis janvier 2016 dans l'Unité de Valorisation Energétique et de Traitement des Déchets (UVETD) de CHAMBERY Bissy gérée par SAVOIE DECHETS : production de chaleur puis d'énergie (28 455 MWh d'électricité et 101 460 MWh de vapeur en 2020)..
- À l'échelle de la CCVA, baisse de -3,45% des déchets collectés entre 2018 et 2019 et de 6,43% entre 2019 et 2020
- la production d'OMR par habitant de la CCVA est inférieure à la moyenne départementale (230,76 kg/hab/an contre 295 kg/hab/an en 2019)
- Baisse sensible en 2020 avec 213,45 kg/hab/an (pandémie) et reprise partielle en 2021 (absence de saison de touristique hivernale)

TONNAGES D'ORDURES MENAGERES COLLECTEES PAR EPCI en 2019

	Pop DGF 2019	2019 (en t)	2018 (en t)	Évolution 2019/2018 (en %)	Ratio (kg/hab 2019)
CA GRAND CHAMBERY	142 092	33 163	33 665	-1,49%	233,39
CA GRAND LAC	81 049	17 957	18 483	-2,85%	221,56
S.I.R.T.O.M.M.	73 321	14 471	15 051	-3,85%	197,37
C.D.C. AIGUEBELETTE	6 534	642	639	0,47%	98,26
C.D.C. YENNE	7 685	576	590	-2,37%	74,95
C.D.C. CŒUR DE CHARTREUSE	19 049	4 035	4 158	-2,96%	211,82
C.D.C. CŒUR DE SAVOIE	12 829	2 009	2 086	-3,69%	156,60
CA ARLYSÈRE	68 098	13 578	13 627	-0,36%	199,39
C.D.C. HAUTE TARENTEISE	40 299	12 040	11 861	1,51%	298,77
C.D.C. VALLEES D'AIGUEBLANCHE	11 393	2 629	2 723	-3,45%	230,76
C.D.C. LES VERSANTS D'AIME	23 851	5 060	5 115	-1,08%	212,15
C.D.C. CŒUR DE TARENTEISE	23 061	6 375	6 498	-1,89%	276,44
C.C. VAL VANOISE	26 853	7 550	8 070	-6,44%	281,16
TOTAL SAVOIE DECHETS	536 114	120 085	122 566	-2,02%	223,99

Source : Rapport d'activités, 2019 - Syndicat Mixte Savoie Déchets)

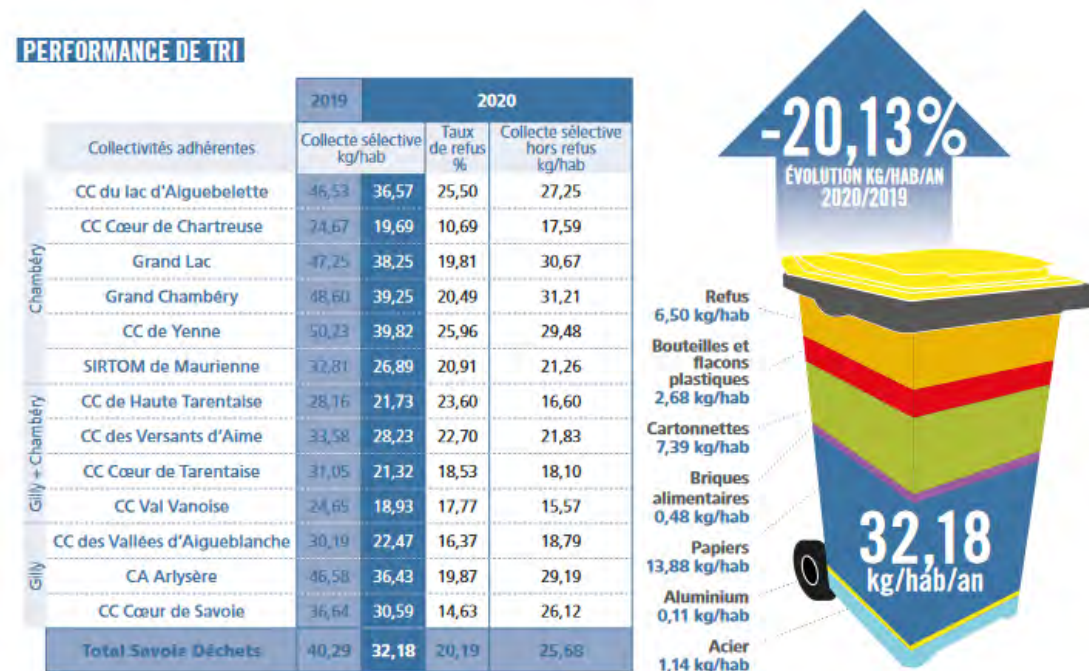
ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les nuisances et pollutions

Une amélioration du tri : déchets

- Collecte sélective : au centre de tri de VALESPACE à CHAMBERY Bissy pour les Emballages et le Papier et à l'usine de LAVILLEDIEU en Ardèche pour le traitement du verre.
- autres déchets : déchetterie des Combes à Petit Cœur.
- Mise à disposition de composteurs individuels à prix attractifs et accompagnement des projets de compostage collectif
- À l'échelle de la CCVA, baisse de -3,45% des déchets collectés entre 2018 et 2019
- augmentation significative de la performance du tri entre 2020 et 2021 (reprise économique) qui ne permet toutefois pas d'atteindre encore le niveau de performance de 2019 (20,19 kg/hab hors refus)

PERFORMANCE DE TRI PAR COLLECTIVITÉS EN 2020



Source : Rapport d'activités, 2020 - Syndicat Mixte Savoie Déchets)

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

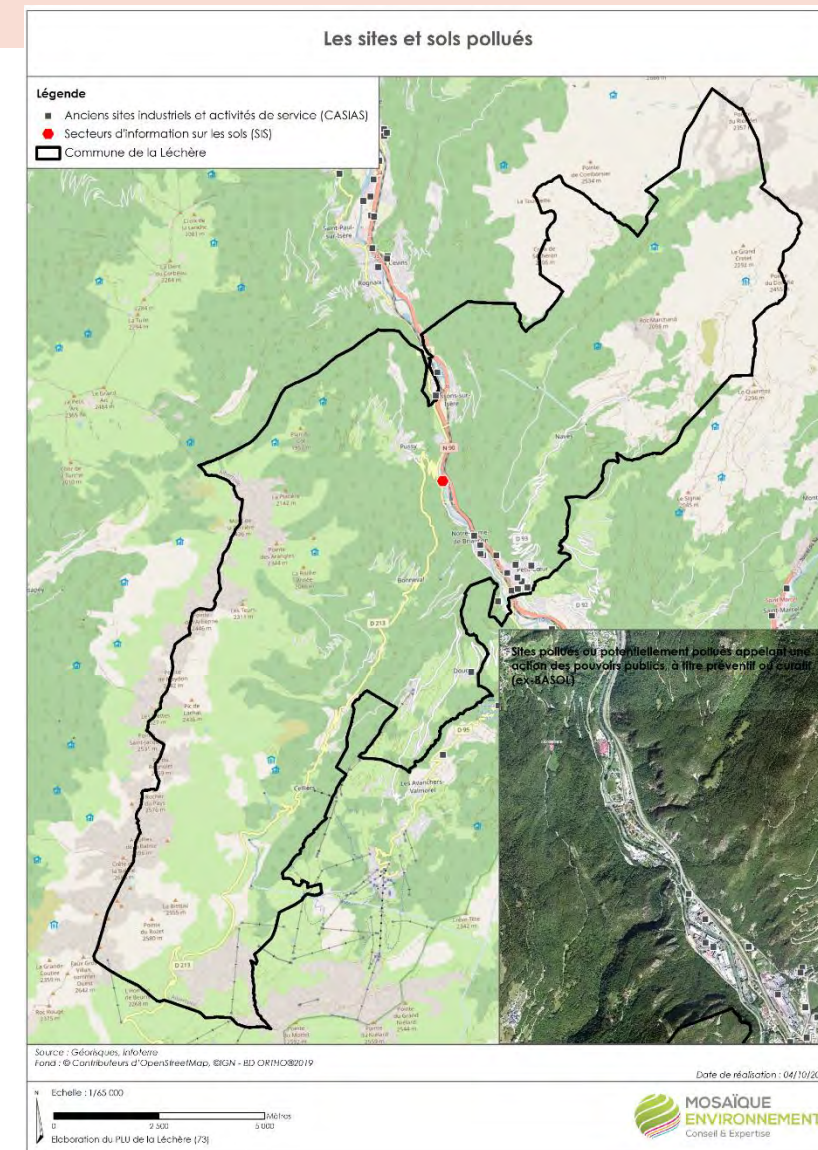
Les nuisances et pollutions

- Sites et sols pollués

- 19 Sites Industriels et Activités de Service (CASIAS)
- 1 secteur d'information sur les sols (SIS) : SPMI sur la Plantaz Notre Dame de Briançon (identifiant n°SSP00006510101).



Source : Géorisques



Source : Géorisques

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les nuisances et pollutions

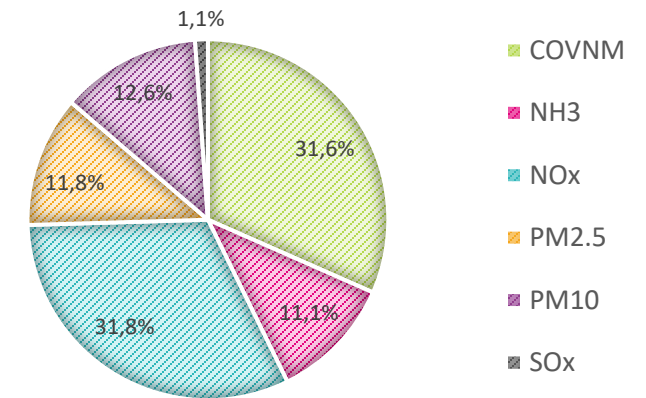
Exposition de la population

- Qualité de l'air : une forte contribution du transport routier et du résidentiel
 - 31,8% des émissions générées sur le territoire sont des Nox et 31,6% sont des COVNM, 12,6% de PM10 et 11,1% de PM2.5, 11,3% de NH3
 - les secteurs les plus émetteurs, hors industrie, sont le résidentiel (53,7%) et le transport routier (34,5 %) puis l'agriculture (10,2 %) et le tertiaire (1,3%)
 - profil caractéristique d'une commune rurale avec une incidence du transport routier (RN90)
 - 3 Installations industrielles rejetant des polluants

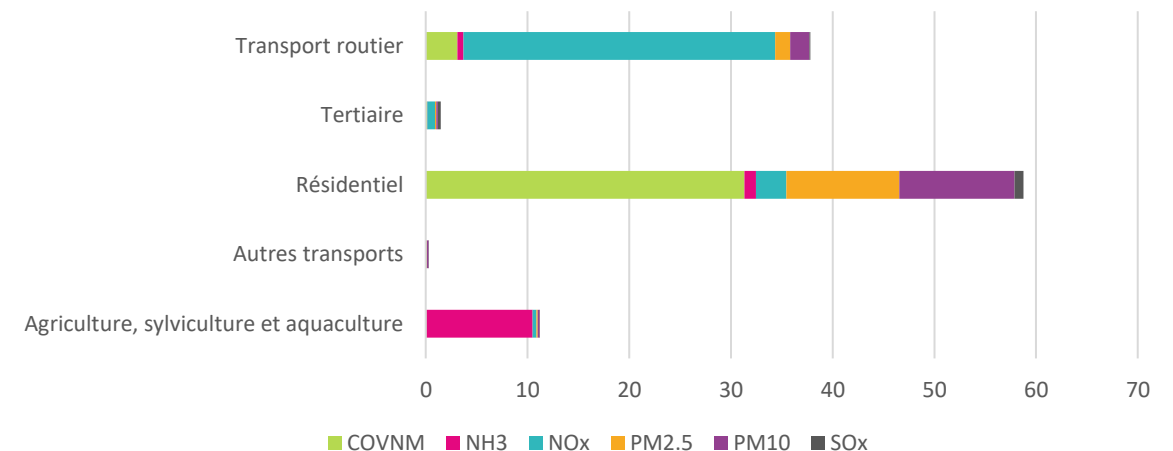
Etablissement	Activité	Localisation
NANTET Locabennes SARL	Production et traitement de déchets dont déchets dangereux	Petit Cœur
FERROPEM	Sidérurgie : production de métaux bruts non ferreux par procédés métallurgiques, chimiques ou électrolytiques	Château-Feuillet
CARBONE Savoie	fabrication de carbone (charbon dur) ou d'électrographite par combustion ou graphitisation	Notre Dame de Briançon

Installations industrielles rejetant des polluants (source Georisques)

RÉPARTITION DES POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES EN 2020



RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE POLLUANTS ATMOSPHÉRIQUES PAR SECTEUR EN 2020 (tonnes)



Source : ORCAE

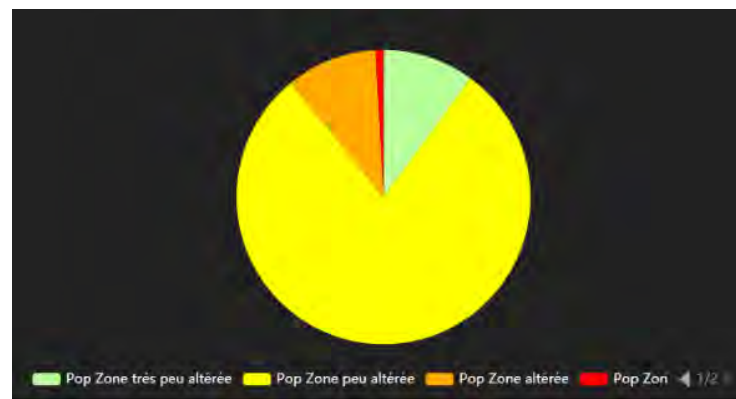
ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Les nuisances et pollutions

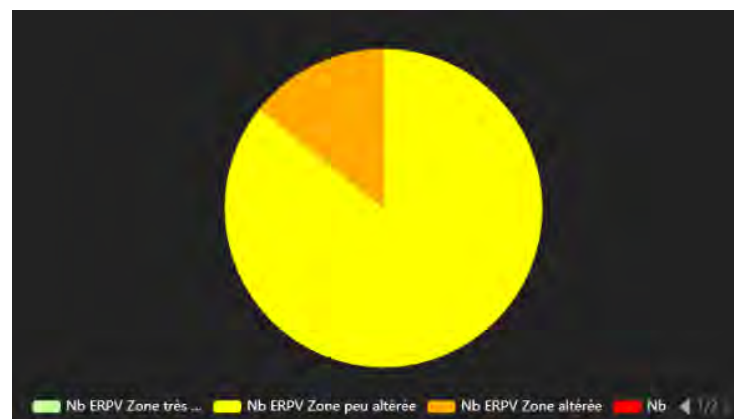
- **Qualité de l'air** : des secteurs exposés aux abords de la RN90

- 10% en zone très peu altérée (13% échelle CCVA), 81% de la population en zone peu altérée (75% sur CCVA) et 10% en zone altérée (12% sur CCVA)
- 1% de la population en zone dégradée
- 1 établissement sensible en zone altérée
- territoire exposé à la pollution à l'ozone avec des dépassements des valeurs cibles
- concentrations moyennes annuelles en PM10 et PM2,5 assez élevées, dépassant localement le seuil de l'OMS (15 $\mu\text{g}/\text{m}^3$ pour les PM10 et 5 $\mu\text{g}/\text{m}^3$)

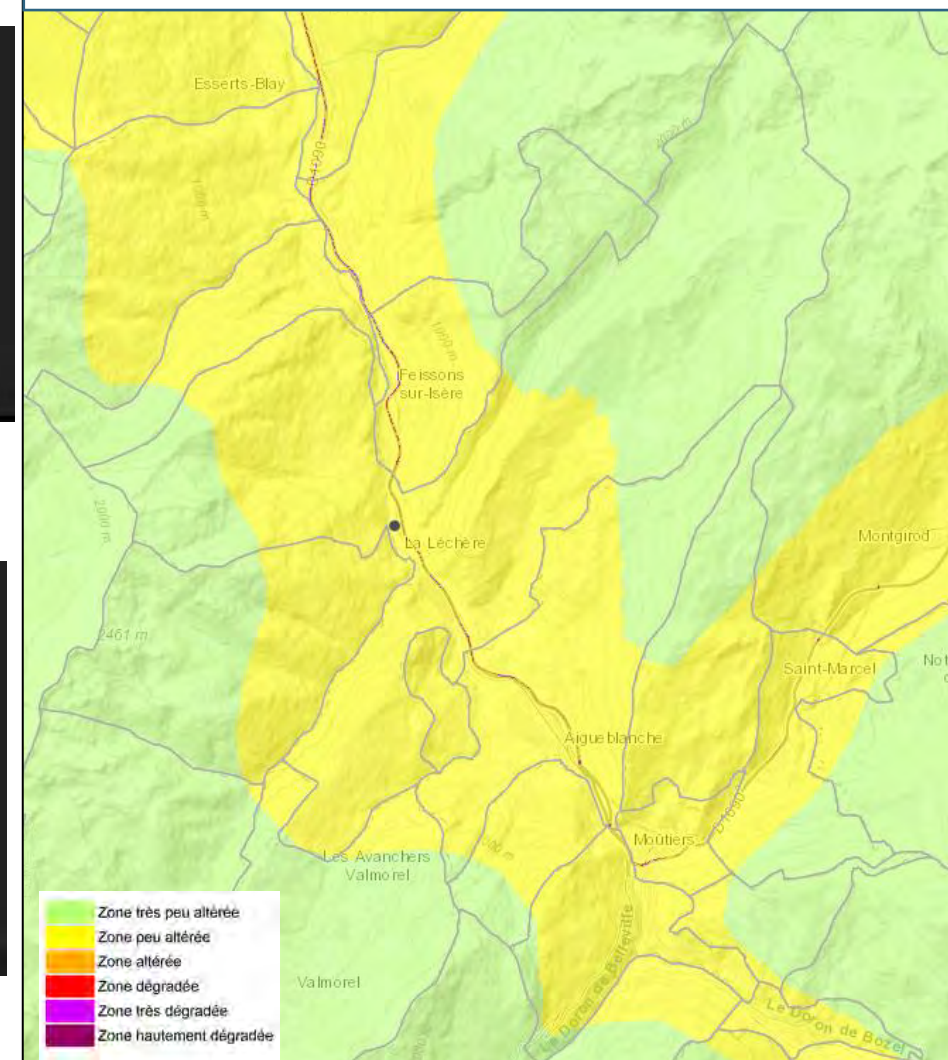
Exposition de la population



Exposition des ERPV



QUALITE DE L'AIR



ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

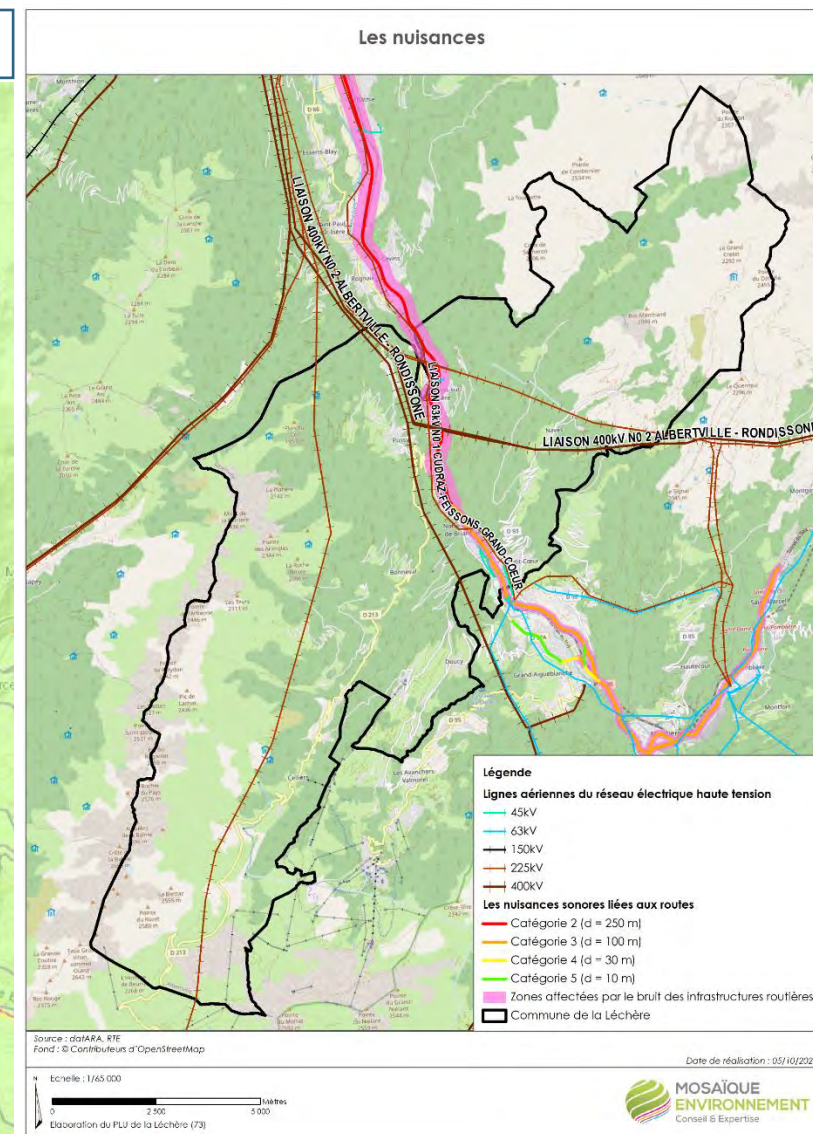
Les nuisances et pollutions

- **Bruit** : des secteurs de multi-exposition air-bruit aux abords de la RN90

- RN90 classée au titre de la Loi Bruit niveau 2 (bande affectée de 250m de part et d'autre de l'axe de la voie) et 3 (bande affectée de 100 m)
- Combinaison de nuisances bruit et air aux abords de la RN90 : 10% de la population en zone altérée, 89% en zone très peu ou peu altérée
- Prévalence du bruit aux abords de l'infrastructure, puis air au fur et à mesure que l'on s'éloigne

- Transport d'électricité

- réseau de transport d'électricité dont les liaisons 400kV n°1 Al-bertville – La Coche et 225 kV n°1 La Bathie – Grand Cœur.



Source : ORCAE

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

A retenir : pollutions et nuisances

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Une collecte des déchets et un tri bien organisés - Une valorisation énergétique associée à l'ouvrage de traitement des déchets - Une concentration des nuisances aux abords de la RN90 - De vastes zones de calme sur les reliefs - Une qualité de l'air globalement bonne dans les vallées de la Lauzière et de Navas 	<ul style="list-style-type: none"> - Des secteurs de multiexposition aux abords de la RN90 - Dominance des transports dans les émissions de polluants - Une contribution du chauffage bois individuel aux émissions de particules - Une qualité de l'air globalement moyenne dans la vallée de l'Isère avec de forts pics de pollution aux particules en période de grand froid et de forte circulation routière (vacances d'hiver notamment) - Un relief qui influence la dispersion des polluants - Le bruit, thématique complexe à appréhender avec une forte dimension subjective et qualitative
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Une opportunité de réinvestissement du foncier en valorisant les sites potentiellement pollués sous réserve d'une vérification préalable de l'adéquation aux usages (diagnostic, dépollution) - Une opportunité de répondre à des enjeux multiples (déplacements/énergie/pollution de l'air) - Loi Climat & Résilience et objectifs de développement du recyclage ou réemploi 	<ul style="list-style-type: none"> - Une pollution à l'ozone susceptible d'augmenter dans le futur du fait du changement climatique - Des effets sur la santé (bruit, pollution de l'air)

ENJEUX

- La réduction à la source des nuisances et pollutions et des populations exposées (éloignement des sources de nuisances et pollutions, protection dans les bâtiments)
- La poursuite des efforts pour atteindre les objectifs du Grenelle en matière de réduction et de valorisation des déchets
- L'intégration de la connaissance des sites pollués dans l'anticipation des projets et des changements d'usages
- Offrir à tous un environnement favorable à la santé



Etat Initial de l'Environnement

Le cadre physique et les ressources en eau

La biodiversité

Les risques majeurs

Les pollutions et nuisances

L'énergie et le changement climatique

Paysage

Le grand paysage

Le paysage urbain

Le patrimoine

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Energie et changement climatique

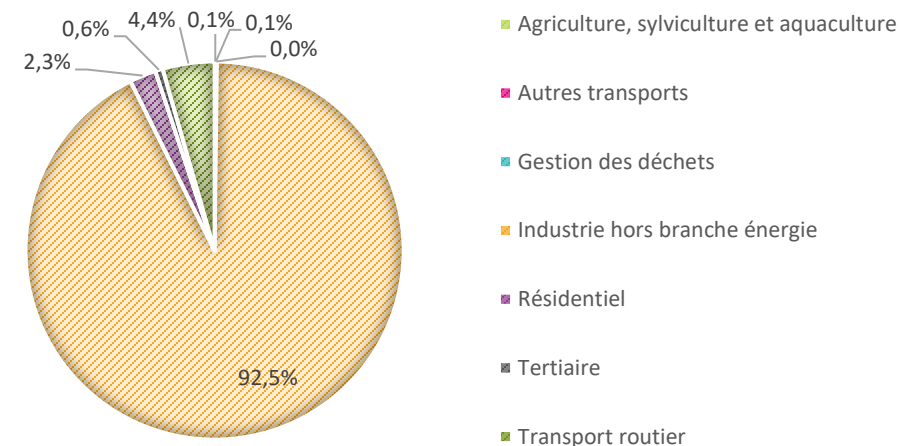
- **Energie** : une forte contribution de l'industrie aux consommations d'énergie

- 1012,8 GWh consommés en 2020, dont 92,5% par l'industrie (hors branche énergie)¹ en lien avec la présence de Ferropem, Tokai Cobex et GrafTech :
- 68 GWh sont consommés par les secteurs résidentiel (60% pour les besoins en chauffage, 12,6% pour l'eau chaude sanitaire et 9,6% pour la cuisson) et le transport routier (dont 2/3 liés au transport de personnes) qui représentent respectivement 4,4 % et 2,3 % de la consommation
- Consommation qui traduit la rigueur du climat et la dépendance à la voiture (+ fort transit lié à la RN90 et aux sports d'hiver)
- 97,1% de la consommation énergétique du secteur industriel est électrique, 2,9% des produits pétroliers et 0,1% les combustibles minéraux solides
- le chauffage résidentiel repose majoritairement sur le bois énergie (61,8 %) et les produits pétroliers (29,2 %)
- le transport routier repose à 90% sur les produits pétroliers

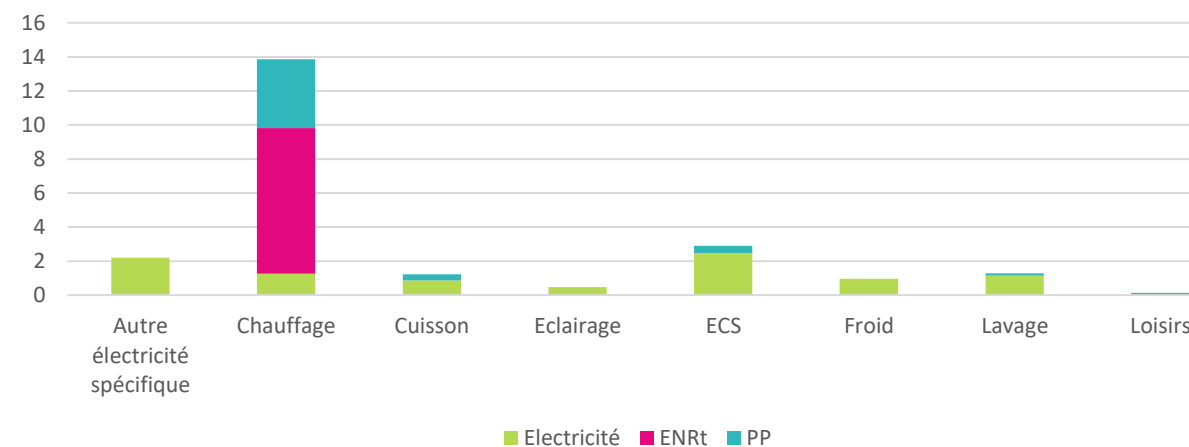
L'Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise est engagée dans les démarches Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) et Territoire à Énergie Positive (TEPOS)

¹ activités manufacturières et celles de la construction.

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE PAR SECTEUR EN 2020



CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU SECTEUR RÉSIDENTIEL EN 2020 (GWh)



Source : ORCAE

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

Energie et changement climatique

- Energie renouvelables : des productions en progression

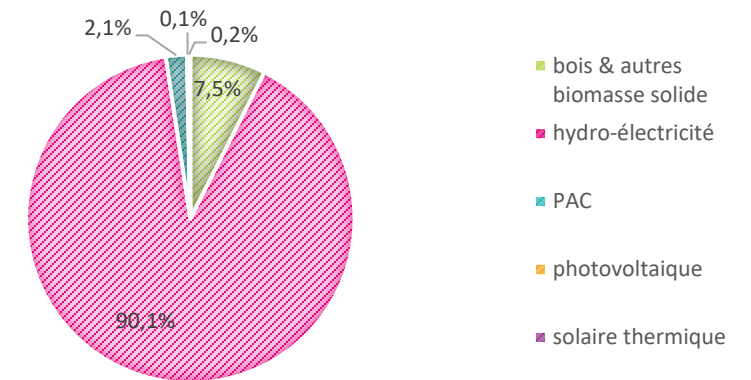
- 108,5 GWh soit environ 10,7 % de la consommation totale de la commune
- hydroélectricité (90,1%) : hausse significative depuis 2017 (presque x2)
- bois et autres biomasses (7,5 %) : production variable sur la période 2011-2020, allant de 8107 MWh (2020) à 10275 MWh (2013).
- pompes à chaleur (2,1 %) : production en augmentation (894 MWh produits en 2011 et 2245 MWh en 2020).
- photovoltaïque (0,2 %) et solaire thermique (0,1 %) : reste faible malgré une hausse significative depuis 2011

- Energies renouvelables : un potentiel à développer

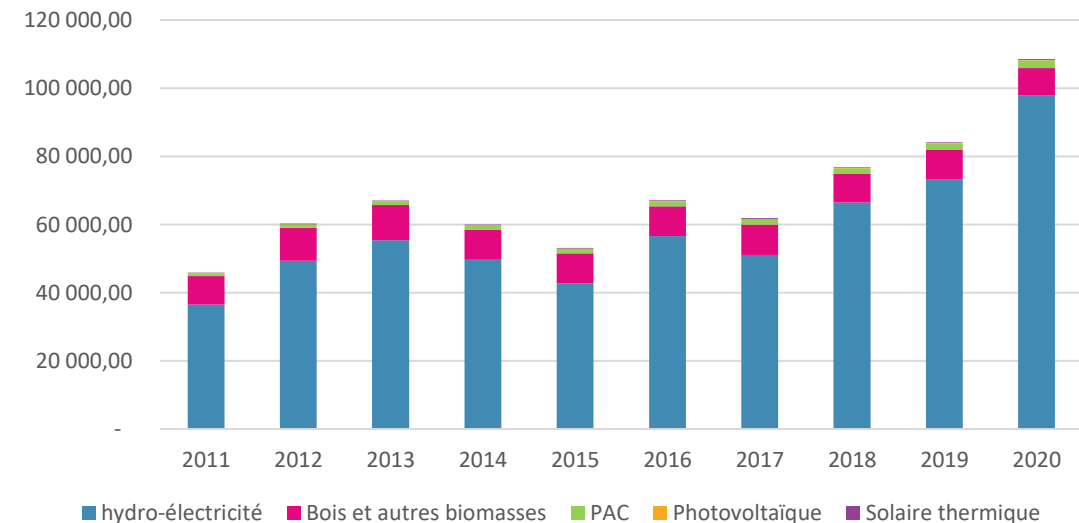
- solaire : gisement de 1070 à 1430 kWh/m²/an , variant avec la topographie : la vallée suspendue de Naves semble être le secteur le plus propice, potentiel de 27,16 GWh pour le photovoltaïque et 16,93 pour le thermique
- géothermie : favorable pour des sondes géothermiques verticales
- bois-énergie : fort potentiel de développement avec 3 134 ha exploitables
- Méthanisation : potentiel de 887 MWh

1 activités manufacturières et celles de la construction.

PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVELABLE EN 2020



ÉVOLUTION DES PRODUCTIONS ÉNERGÉTIQUES ENTRE 2011 ET 2020 (MWH)



Source : ORCAE

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

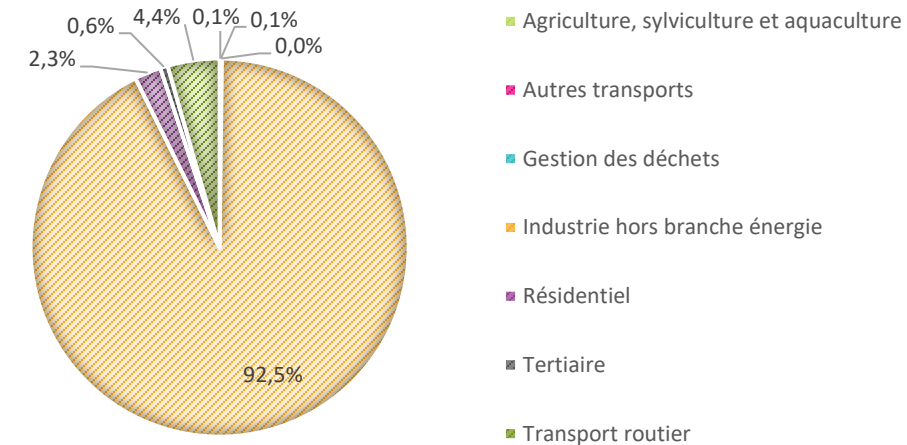
Energie et changement climatique

- Emissions de GES essentiellement liées aux produits pétroliers

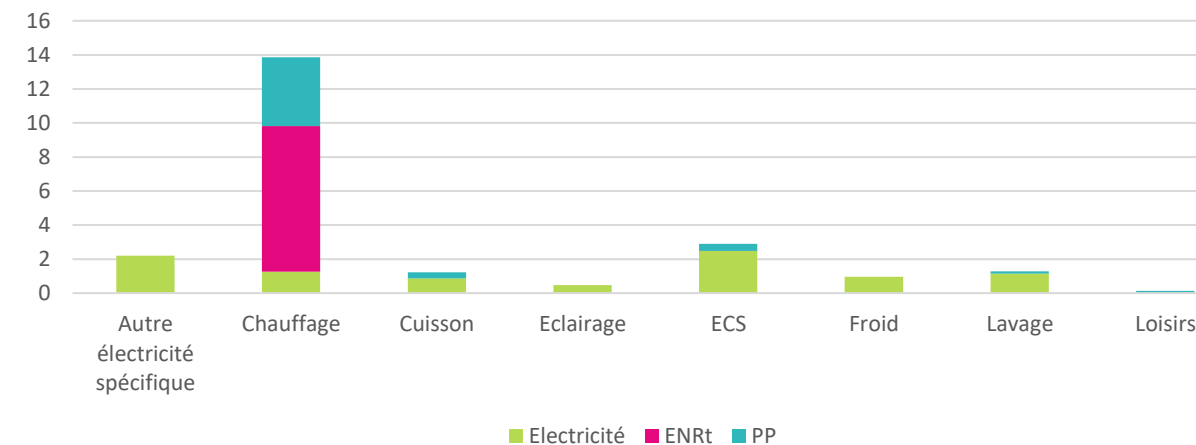
- 261 kTCO2e de GES émis en 2020, dont 94% par l'industrie
- les produits pétroliers représentent 46,2% des émissions de GES de l'industrie, le non énergétique (utilisation de solvants, fabrication et utilisation de produits chimiques, procédés de la sidérurgie...) 39%, l'électricité 14,7 % des émissions de GES
- si on exclut l'industrie, le transport routier représente 68,9 % des émissions de GES, le résidentiel et tertiaire 18,4 % et l'agriculture 12,5 %.
- la principale source d'émissions de GES des secteurs non industriels est la combustion des produits pétroliers (transport routier et besoins en chauffage)

1 activités manufacturières et celles de la construction.

RÉPARTITION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE PAR SECTEUR EN 2020



CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DU SECTEUR RÉSIDENTIEL EN 2020 (GWh)



Source : ORCAE

ETAT INITIAL DE L'ENVIRONNEMENT

A retenir : énergie et changement climatique

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Des potentiels de développement des énergies renouvelables - 97,1% de la consommation énergétique du secteur industriel est électrique (énergie décarbonée) - Des énergies renouvelables de plus en plus développées - Valorisation énergétique des déchets dans l'usine d'incinération 	<ul style="list-style-type: none"> - Une forte contribution de l'industrie et des transports (dépendance interne + transit) dans les consommations énergétiques et émissions des GES - Une forte dépendance à la voiture (commune rurale et contexte de montagne) - Des besoins en énergie accrus par le climat rigoureux - Un relief contraignant pour la valorisation de certaines énergies renouvelables - Des enjeux contradictoires entre bois énergie et qualité de l'air
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Des espaces naturels et agricoles qui constituent des puits de carbone - Démarches Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) et TEPOS de l'Assemblée de Pays Tarentaise Vanoise - Trajectoire ZAN et urbanisme de courtes distances - Développement des principes du bioclimatisme - Loi Climat & Résilience - Potentiel de développement de nouvelles EnR&R : énergie fatale, chaudières collectives 	<ul style="list-style-type: none"> - Des enjeux pouvant être contradictoires entre énergie (rénovation, EnR) et paysage ou biodiversité ou qualité de l'air (bois-énergie)

ENJEUX

- La réduction des dépenses énergétiques liées aux déplacements : valorisation du potentiel de courte distance dans le centre, développement de l'intermodalité
- La promotion de la sobriété et de l'efficacité énergétique des logements (amélioration de l'efficacité énergétique du bâti existant conciliant la préservation du patrimoine, performance énergétique des nouvelles constructions)
- Le développement des énergies renouvelables en cohérence avec les autres enjeux



Etat Initial de l'Environnement

Le cadre physique et les ressources en eau

La biodiversité

Les risques majeurs

Les pollutions et nuisances

L'énergie et le changement climatique

Paysage

Le paysage naturel

Le paysage urbain

Le patrimoine

LE PAYSAGE NATUREL

Le grand paysage

Atlas des paysages de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Parmi les sept grandes **familles paysagères** identifiées par la DREAL, la commune de La Léchère fait partie des **paysages dit naturels** pour ses versants Est et Ouest : *les paysages « naturels » concernent ici tous les espaces où la main de l'homme est perçus comme marginale par rapport « aux forces de la nature ».*

sauvage

mère-nature

bol d'air

refuges

randonnées

tourisme

à perte de vue

sports extrêmes

calme

flore

sommets

silence

Au sein de cette grande famille, le versant Est fait partie de l'**unité paysagère Vallée de la Grande Maison** alors que le versant Ouest fait partie de l'unité paysagère **Vallées de Valmorel, les Avanchers et Saint-François-Longchamp**.



LE PAYSAGE NATUREL

Le grand paysage



Objectifs de qualités paysagères identifiés par la DREAL

- Identifier et conserver des superficies « vierges » importantes
- Limiter l'impact visuel des aménagements
- Définir des capacités d'accueil des sites
- Soutenir l'entretien agricole, forestier ou pastoral dans certains milieux semi-naturels
- Reconquérir ou entretenir des points de vue remarquables menacés par la fermeture des vues

Unité paysagère Vallées de Valmorel, les Avanchers et Saint-François-Longchamp



Vue sur le Cheval Noir depuis le Biollay



Doucy Village

Unité paysagère Vallée de la Grande Maison



Vue sur la Vallée de la Grande Maison depuis Pussy



Vue sur la Vallée de la Grande Maison depuis Naves

LE PAYSAGE NATUREL

Le grand paysage

Atlas des paysages de la région Auvergne Rhône-Alpes.

Parmi les sept grandes **familles paysagères** identifiées par la DREAL, la commune de La Léchère fait partie des **paysages marqués par de grands aménagements**, secteur qui correspond à la vallée de l'Isère. Les paysages marqués par de grands aménagements correspondent essentiellement à des couloirs géographiques de déplacement fortement aménagés. Ces espaces fonctionnels sont également ponctués de grands équipements industriels ou énergétiques. L'habitat reste secondaire par rapport à la monumentalité de ces aménagements.



Au sein de cette grande famille, la commune fait partie de **l'unité paysagère de la Vallée de la basse tarentaise**.



LE PAYSAGE NATUREL

Le grand paysage



Objectifs de qualités paysagères identifiés par la DREAL

- Pérenniser les coupures vertes sur les itinéraires et éviter le développement d'une urbanisation continue et monotone aux abords des infrastructures.
- Identifier les espaces très perçus visuellement par les usagers des grandes infrastructures.
- Assurer la requalification paysagère des sites de reconversion industrielle
- Préserver et améliorer la qualité du cadre de vie des riverains par la reconquête paysagère des abords d'infrastructures, berges, coteaux



Vue sur la basse Vallée de la Tarentaise depuis Pussy



Vue sur la basse Vallée de la Tarentaise depuis Petit Cœur et la zone d'activités



Vue sur la basse Vallée de la Tarentaise depuis Molençon



Vue sur la basse Vallée de la Tarentaise depuis Feissons

LE PAYSAGE NATUREL

Les grandes entités paysagères locales

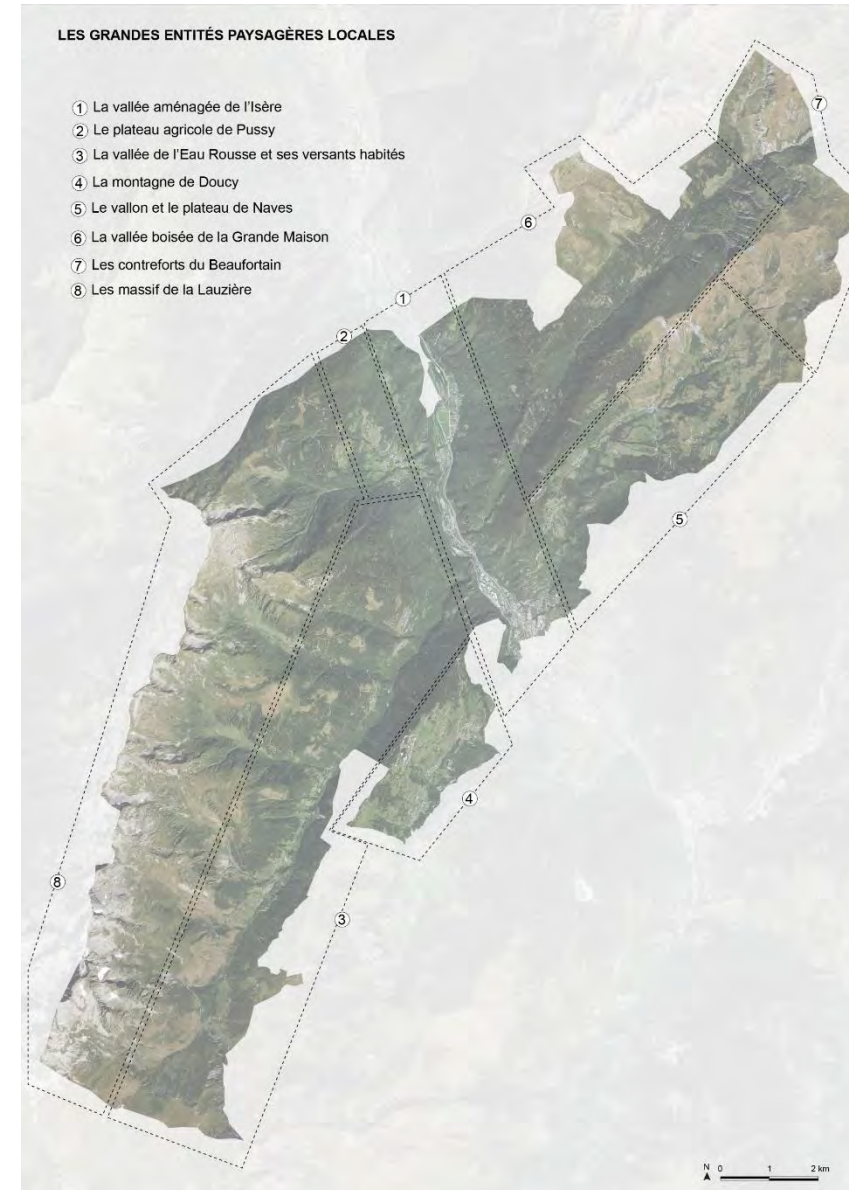
Le vaste territoire de la commune s'étend sur plus de 130 km²,

- depuis le fond de la vallée traversée par l'Isère
- jusqu'au sommet du col de la Madeleine côté Ouest,
- jusqu'au plateau de Naves sur le versant adossé au massif du Beaufortain.

Ce relief détermine plusieurs entités paysagères locales dont la diversité et la qualité paysagère dépend en grande partie de l'étagement de la végétation et des installations humaines.

Source

- Atlas des paysages de la région Rhône-Alpes (DREAL)
- Etude de cadrage des enjeux paysagers du bassin d'Aigueblanche // Département de la Savoie, Format Paysage // Juillet 2004
- SCoT Tarentaise Vanoise
- Charte architectural et paysagère Tarentaise Vanoise // CAUE 73
- Plan Local d'Urbanisme de Feissons-sur-Isère, La Léchère, Bonneval



LE PAYSAGE NATUREL

Les grandes entités paysagères locales

La vallée aménagée de l'Isère

La vallée de l'Isère est la première entité paysagère facilement identifiable. Encaissée, étroite et largement aménagée, elle contraste avec les versants boisés. Les infrastructures routières (N90, voie ferrée) contribuent avec le cours d'eau au partage du territoire (vallée en V). Cette vallée est avant tout marquée par l'histoire industrielle du territoire.

Cette unité paysagère peut se découper en trois séquences distinctes.



LE PAYSAGE NATUREL

Les grandes entités paysagères locales

La vallée aménagée de l'Isère

Séquence n°1 : le petite plaine de Feissons-sur-Isère

De l'entrée sur le territoire communal depuis Albertville jusqu'au Viaduc du Champ du Comte, **la vallée est étroite et ses versants abrupts**. La 2x2 voies offre des **vues furtives sur Feissons et Feissonnet**, en raison de la présence de nombreux boisements et notamment de peupliers, mais également des ripisylves qui accompagnent l'Isère. Les villages de **Feissons et Feissonnet se sont implantés en pied de versant** à partir desquelles s'étalent **une petite plaine agricole** qui joue un important **rôle de tampon**, de transition entre la voie de circulation et l'espace bâti.

Le village de Feissons-sur-Isère apparaît comme un **ruban urbanisé le long de la voie communale**, alors que le village de Feissonnet apparaît plus regroupé.



Vue sur la N90 depuis la D990



Vue sur la plaine agricole depuis Feissons-sur-Isère

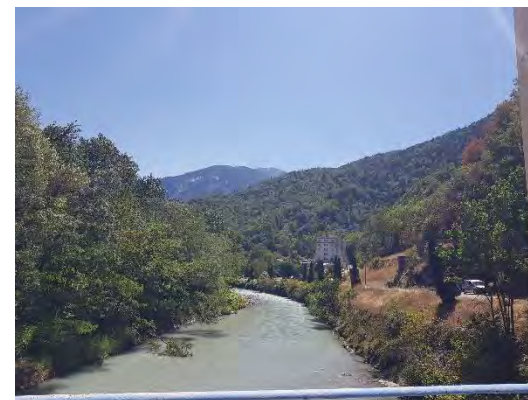
LE PAYSAGE NATUREL

Les grandes entités paysagères locales

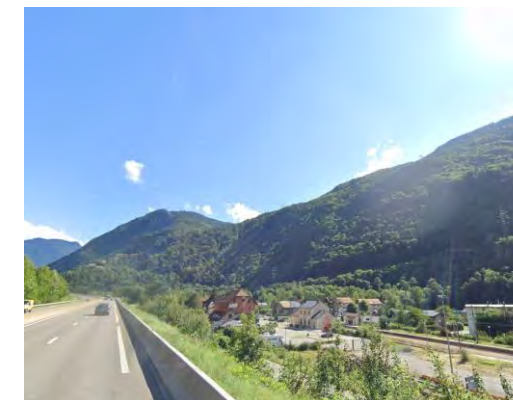
La vallée aménagée de l'Isère : le verrou de Notre-Dame de Briançon

Séquence n°2

A partir du village de Feissonnet, la vallée devient la plus étroite ne laissant la place qu'aux infrastructures de transport et à l'Isère. Malgré les contraintes liées à la topographie, le village de Notre-Dame de Briançon a tout même réussi à s'installer sous la N90, entre le cours d'eau et la voie de chemin de fer. Si **l'infrastructure routière** joue un rôle par rapport à la découverte du territoire et des paysages, elle a elle-même **une présence forte dans le paysage** avec de nombreux ouvrages d'art qui l'impact.



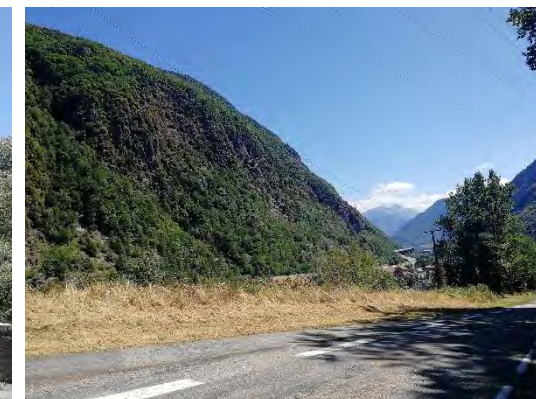
Vue sur l'Isère



Vue sur Notre-Dame de Briançon depuis la N90



Vue sur le Viaduc du Champ du Comte : Impact visuel important depuis Notre-Dame de Briançon



LE PAYSAGE NATUREL

Les grandes entités paysagères locales

La vallée aménagée de l'Isère

Séquence n°3 : L'élargissement d'Aigueblanche

A partir du Viaduc du Champ du Comte l'étroite vallée s'ouvre sur le bassin d'Aigueblanche. Cette séquence est fortement marquée par les importants sites industriels que la N90 laisse largement découvrir. A l'inverse, la station des Thermes à l'Ouest et de Petit Cœur à l'Est sont imperceptibles. Seuls les logements collectifs du Creux du Loup apparaissent.



Vue sur Carbone Savoie et le bassin d'Aigueblanche depuis la N90

LE PAYSAGE NATUREL

Les grandes entités paysagères locales

Le plateau agricole de Pussy

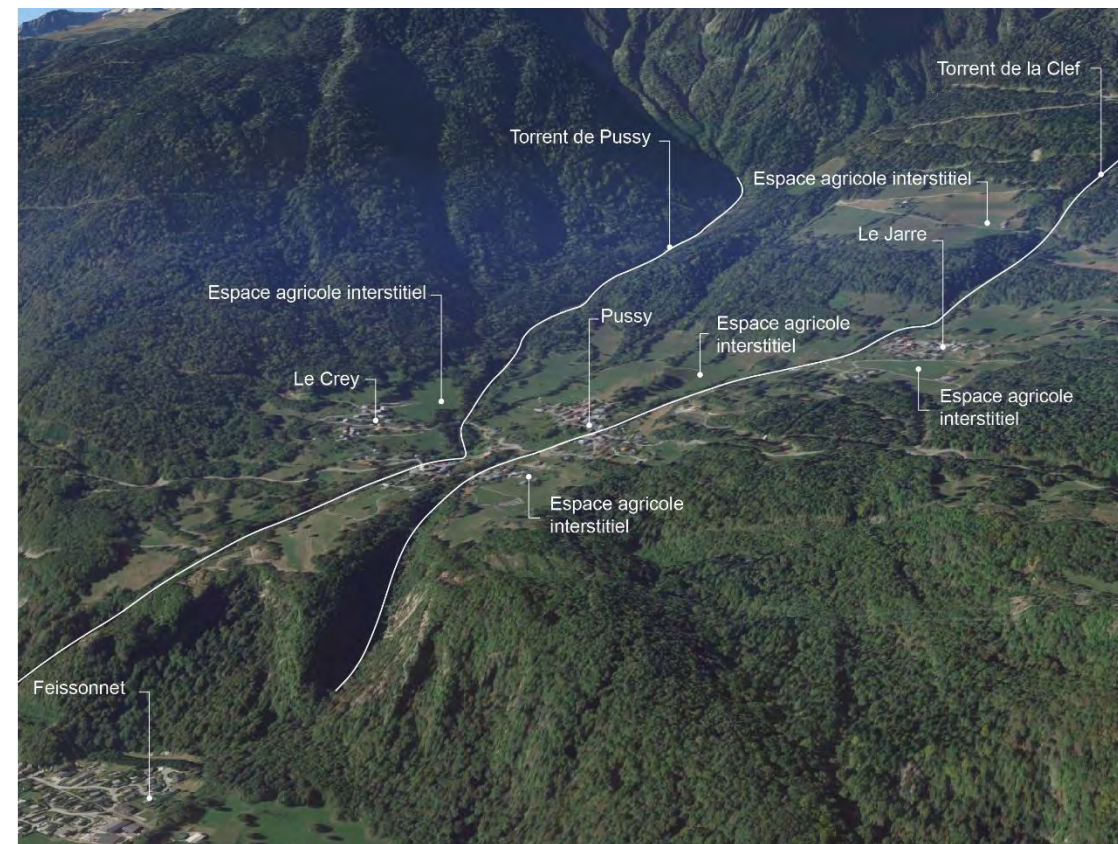
Au-dessus de la Vallée de l'Isère et du hameau de Feissonnet, on retrouve le **plateau agricole de Pussy entaillé par les torrents de Pussy et de la Clef, souligné par leur végétation**. Au-delà des prés de fauche qui entourent les groupements bâtis, quelques petits espaces de vergers s'immiscent dans le tissu bâti ou en limite. Il s'agit de vergers traditionnels principalement composés de pommiers.



Vue sur le plateau agricole depuis Nécuday



Plantations de vergers à Pussy



LE PAYSAGE NATUREL

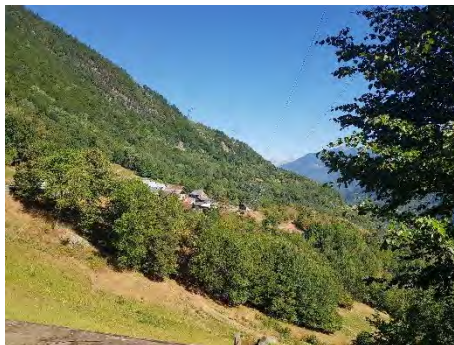
Les grandes entités paysagères locales

Le plateau agricole de Pussy

Grâce au relief et différentes routes qui traversent le site, les vues sur le plateau et sur le grand territoire sont impressionnantes, mais restent parfois marquées par la traversé des lignes électriques



Vue sur le col de l'Arc, sur la Vallée de l'Isère et sur le massif du Beaufortain



Vue sur les silhouettes des hameaux de la Mouche depuis la route du Mont Bellachat et de Pussy

LE PAYSAGE NATUREL

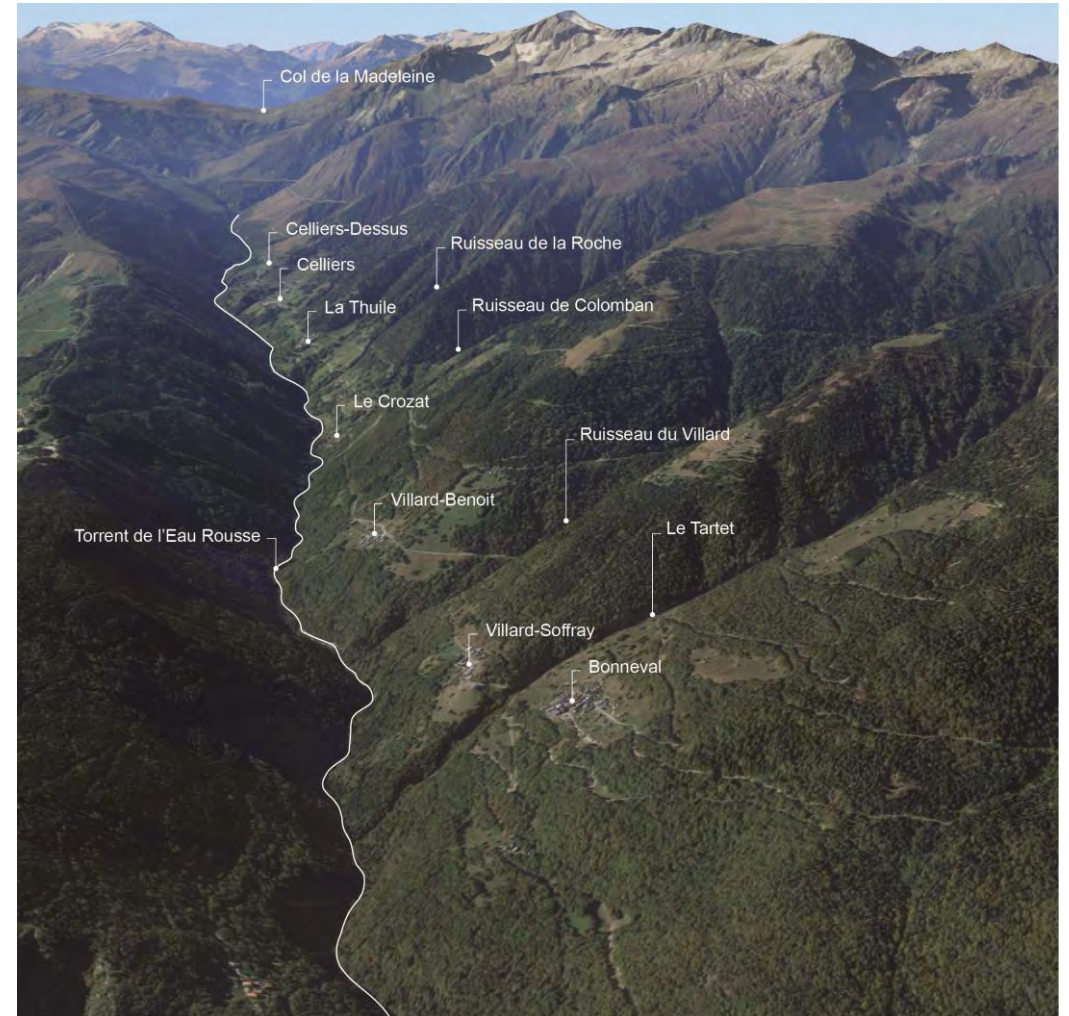
Les grandes entités paysagères locales

La vallée de l'Eau Rouse et ses versants habités

Avec **ses pentes très fortes**, la vallée de l'Eau Rouse présente un **profil très encaissé**. On peut observer **deux versants différents** : le versant Ouest (côté Bonneval et Celliers) découpé par des vallons secondaires; et le versant Est plus homogène. Ces deux versants sont pourvus **d'une forêt constituée en majorité de feuillus**.

Au-dessus de l'étage collinéen, vers 900/950 mètres d'altitude, le versant Ouest accueille les premiers groupements bâtis (Bonneval, Villard-Soffray, Villard-Benoit, Le Crozat, La Thuile, Celliers, Celliers-Dessus) qui se sont adaptés à la topographie des lieux et autour desquels quelques reliques de parcelles agricoles subsistent. Des clairières dessinent ainsi de petites enclaves dans le couvert forestier.

Depuis la vallée de l'Isère, **une route tortueuse**, accidentée et enfouie dans la forêt traverse les villages et mène jusqu'au **Col de la Madeleine**.

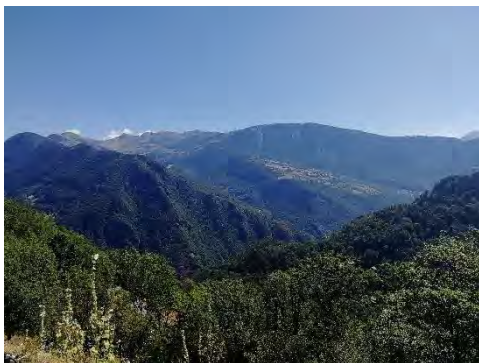


LE PAYSAGE NATUREL

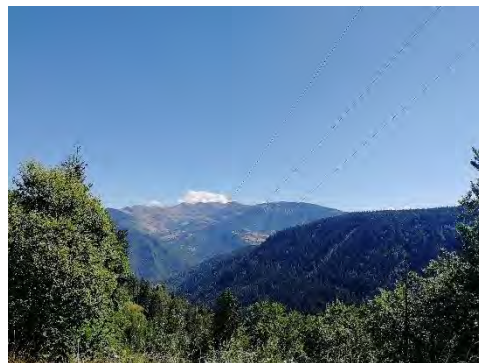
Les grandes entités paysagères locales

La vallée de l'Eau Rouse et ses versants habités

Depuis le versant Ouest de la vallée, et notamment la **D213** qui forme une **route en balcon**, les **perspectives visuelles** sont particulièrement intéressantes et permettent de rendre compte de la richesse du paysage environnant.



Vue sur le Massif du Beaufortain et la Pointe du Dzonfié depuis Bonneval-Eglise



Vue sur le massif du Beaufortain depuis la route entre Villard-Benoit et le Biollay



Vue sur le Cheval Noir depuis le Biollay

Avec une vallée si encaissée, les co-visibilités d'un versant à l'autre sont également intéressantes. Depuis les villages de Bonneval, on peut facilement observer le versant Est. Depuis le versant Est, seul le hameau du Cudray permet d'avoir une vue sur le versant Ouest.

LE PAYSAGE NATUREL

Les grandes entités paysagères locales

La vallée de l'Eau Rouse et ses versants habités

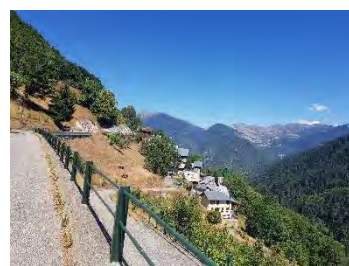
La configuration du versant Ouest de la vallée de l'Eau Rouse, façonné par le passage de plusieurs torrents, ne permet pas d'avoir de nombreuses réciprocités dans les perspectives visuelles de chaque groupement bâti. La plus intéressante reste la vue de Bonneval l'Eglise depuis la Mairie à Villard-Soffray. Cependant, la D213 apporte des perspectives visuelles sur les différents villages.



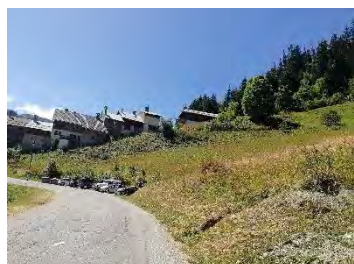
Bonneval Eglise



Villard Benoit



Villard-Soffray



La Thuile



Le Crozat



Celliers Dessus

Ces vues permettent de rendre compte du rôle joué par la topographie dans l'urbanisation des groupements bâties et l'implantation des constructions : le bâti s'étage sur plusieurs niveau dans la pente.

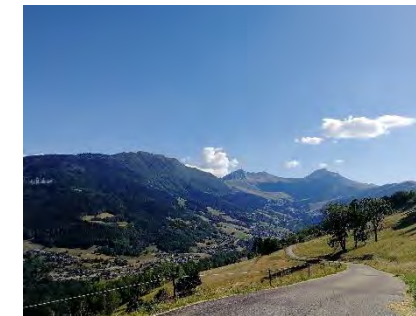
LE PAYSAGE NATUREL

Les grandes entités paysagères locales

La montagne de Doucy

Cette entité paysagère se situe sur le versant **Nord-Ouest de la vallée du Morel**, qui présente **une forme douce et régulière**. On retrouve ici un **paysage ouvert d'alpage**, où la dynamique agricole a permis d'enrayer la tendance au reboisement. Les prairies et près de fauche entretiennent ainsi des **étendues dégagées aux abords immédiats des groupements bâtis** et mettent en valeur leurs silhouettes.

Le village de Doucy occupe un replat suspendu au-dessus de la vallée du Morel, qui présente une relative ampleur. Les constructions restent contenues dans la courbe concave de ce replat. L'épannelage des toitures suit cette pente douce.



Les espaces agricoles autour de Doucy Village et de la D94

LE PAYSAGE NATUREL

Les grandes entités paysagères locales

La montagne de Doucy

Paysage ouvert, ce versant de la vallée du Morel offre également des vues imprenables sur les paysages environnants.



Vue au premier plan sur le village de Doucy, la vallée de la haute Tarentaise et le Mont Pourri en arrière plan



Vue sur le village de Fey Dessous puis les Avanchers depuis Doucy Village



Vue sur la vallée de l'Isère en contre-bas et la vallée du Grand Nant de Naves depuis Doucy Station

LE PAYSAGE NATUREL

Les grandes entités paysagères locales

Le vallon et le plateau de Naves

La vallée du Grand Nant de Naves se développe sur près de 9 kilomètres et débouche sur le plateau de Naves. Si la **topographie de la partie aval** de cette unité paysagère **façonnée par le Grand Nant de Naves** reste marquée et occupée par des **boisements** (Pin sylvestre et chêne pubescent), son **bassin versant amont** est **plus ouvert et composé de reliefs aux formes douces et régulières**. Ici se développe les premiers alpages qui forment des ensembles plus ou moins étendus en fonction de la topographie.

Les différents villages et hameaux se sont installés dans l'axe du vallon, dans les pentes les plus douces et de façon regroupé, même si l'on peut observer un étirement du hameau de Fontaine par de nouvelles constructions. Le village de Grand Naves s'implante quant à lui dans le fond d'un vallon.



LE PAYSAGE NATUREL

Les grandes entités paysagères locales

Le vallon et le plateau de Naves

La route de Naves, **route en balcon**, offre des vues sur la vallée de l'Isère, la vallée du Morel et de l'Eau Rousse jusqu'au Col de la Madelaine. Mais également sur le massif du Beaufortain.



Vue sur la vallée de l'Isère depuis la route de Naves



Vue au premier plan sur le hameau de Malençon et au dernier plan sur le col de la Madeleine



Vue sur les contreforts du Beaufortain

LE PAYSAGE NATUREL

Les grandes entités paysagères locales

Le vallon et le plateau de Naves

Les différents villages et hameaux se **sont installés dans l'axe du vallon**. Ils forment des groupements étagés, même si l'on peut observer un étirement du hameau de Fontaine par de nouvelles constructions. L'Eglise de Fontaine implantée autrefois en discontinuité du hameau est rejoint progressivement par les extensions du village. **L'épannelage des toitures** suit cette pente douce. Les constructions, alors moins contraintes par le relief que dans la vallée de l'Eau Rousse, se disposent plus librement, offrant une vision frontale et un jeu de façade intéressant.



Vue sur l'épannelage des constructions du hameau de Grand Naves



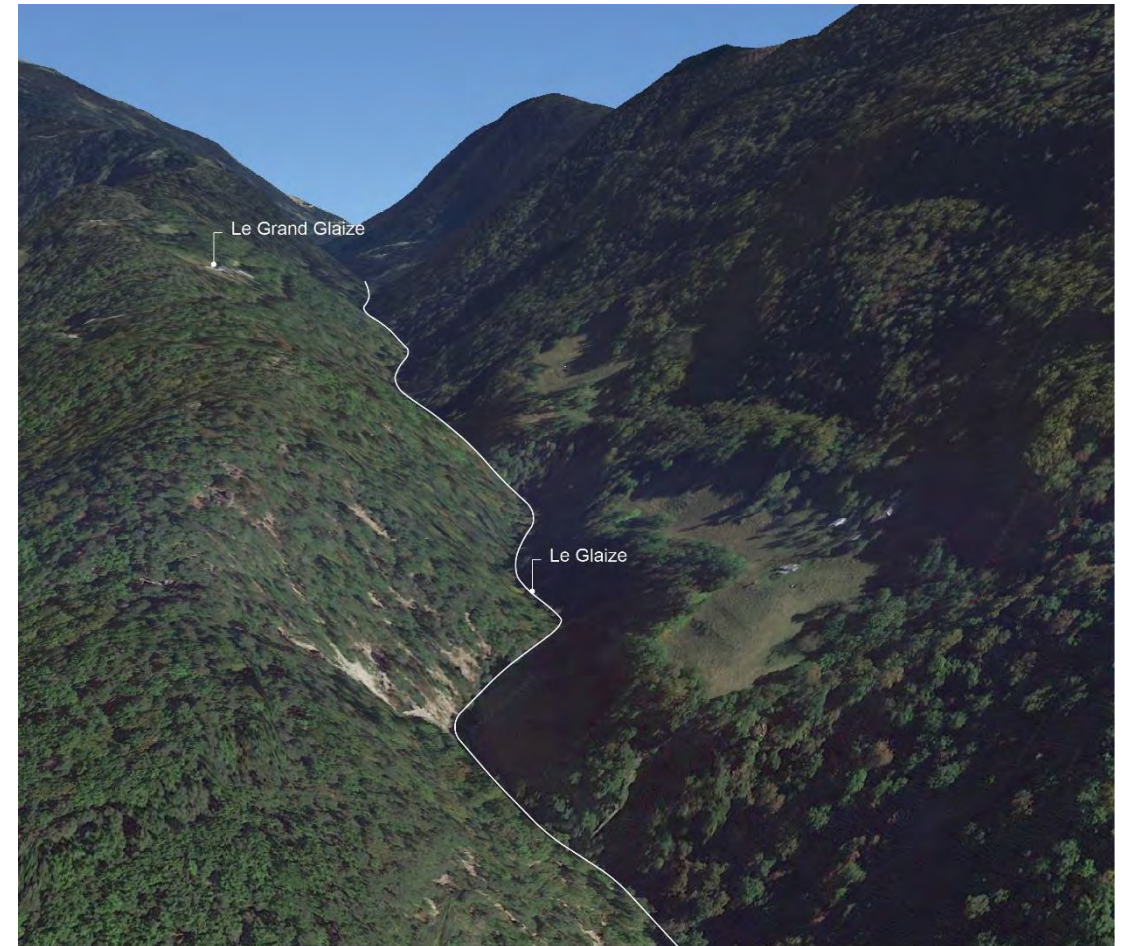
Vue sur les extensions du hameau de Fontaine

LE PAYSAGE NATUREL

Les grandes entités paysagères locales

La vallée boisée de la Grande Maison

La vallée de la Grande Maison se développe sur 12 kilomètres au fond de laquelle s'écoule le torrent du Glaize. Perchée au-dessus de l'Isère, cette vallée étirée, étroite et encaissée présente un caractère naturel fort : ces versants très abruptes dans sa partie aval sont boisés et ne sont quasiment pas habités (hameau du Grand Glaize)



LE PAYSAGE NATUREL

Les grandes entités paysagères locales

Les crêtes et sommets dessinent les contours du territoire de La Léchère formant l'ossature du paysage. Sur cette toile de fond ou apparaissent les sommets emblématiques, on retrouve au Nord Est les contreforts du Beaufortain et au Sud-Ouest le massif de la Lauzière.

Les contreforts du Beaufortain, se compose de paysages ouverts caractéristiques des alpages ponctués de quelques chalets, alors que **le massif de la Lauzière** est avant tout un espace minéral. Vierge de tout équipement touristique d'importance, cette dimension presque sauvage procure à ces deux unités paysagères un caractère unique.



Au dernier plan, les contreforts du massif du Beaufortain depuis Pussy



Au dernier plan, les contreforts du massif du Beaufortain depuis Fontaine



Au dernier plan, le massif de la Lauzière depuis Naves



Etat Initial de l'Environnement

Le cadre physique et les ressources en eau

La biodiversité

Les risques majeurs

Les pollutions et nuisances

L'énergie et le changement climatique

Paysage

Le grand paysage

Le paysage urbain

Le patrimoine

LE PAYSAGE URBAIN

L'organisation territoriale de la commune largement éclatée s'explique par la fusion des communes de Celliers, Doucy, Pussy, Notre-Dame de Briançon, Petit Cœur et Naves regroupées en une seule et même unité et la rattachement de Bonneval et Feissons-sur-Isère à la commune nouvelle de La Léchère.

Vaste **territoire modelé par la topographe**, le **paysage urbain est largement diversifié**, voir contrasté entre tâche urbaine qui s'est étalée sur le fond de la vallée de l'Isère et l'urbanisation plus ponctuelle des versants.

↪ **L'urbanisation étalée du fond de vallée**

Elle est marquée par une juxtaposition de formes urbaines variées et d'espaces présentant des vocations différentes, qui forme un ensemble composite, marqué par l'important contraste.

↪ **L'urbanisation ponctuelle des versants**

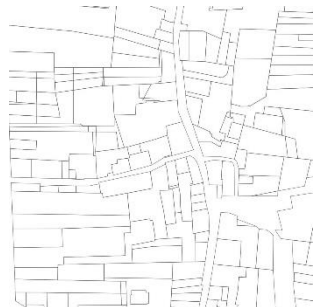
Elle est marquée par son homogénéité et sa qualité paysagère

LE PAYSAGE URBAIN

L'urbanisation étalée du fond de vallée

Les centres anciens de Feissons-sur-Isère, Feissonnet et Petit Coeur

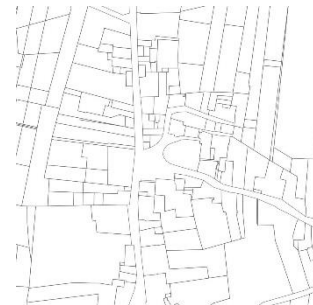
Feissons-sur-Isère



Feissonnet



Petit Coeur



- ↳ Le tissu bâti des centres anciens des villages de Feissons-sur-Isère, Feissonnet et Petit Cœur, est dense
- ↳ Le bâti, constitué de gros volume rectangulaire ou carré, s'implante à l'alignement des voies ou en léger recul : lorsque le bâti est en retrait, la continuité de l'alignement est assurée par des murets. Cette implantation permet de libérer des espaces de jardin et d'agrément sur l'arrière.
- ↳ Le parcellaire est petit, resserré et s'entremêle.
- ↳ Si ce tissu ancien est assez homogène, il reste marqué par sa forte minéralité : les rues principales dispose de peu d'espaces verts et les placettes sont dédiées au stationnement.



La place du 8 mai de Feissonnet : une place minérale aux aménagements succincts



Les espaces publics de Feissons-sur-Isère

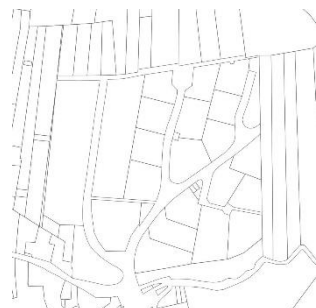


Les espaces publics de Petit Cœur

LE PAYSAGE URBAIN

L'urbanisation étalée du fond de vallée

Les extensions pavillonnaires



- ↳ Les extensions pavillonnaires représentent un tissu d'habitat individuel issu d'une procédure lotissement.
- ↳ Un tissu qui se repère par son plan organisé : le parcellaire est homogène, de forme rectangulaire ou carré
- ↳ Le maillage viaire est généralement « labyrinthique » avec des voies de desserte en impasse ou en bouclage.
- ↳ Les constructions s'implantent en retrait de la voie, généralement en milieu de parcelles.
- ↳ Cette morphologie urbaine crée un paysage presque « banal » sans véritable identité.



Vue sur les extensions pavillonnaires de Petit Cœur



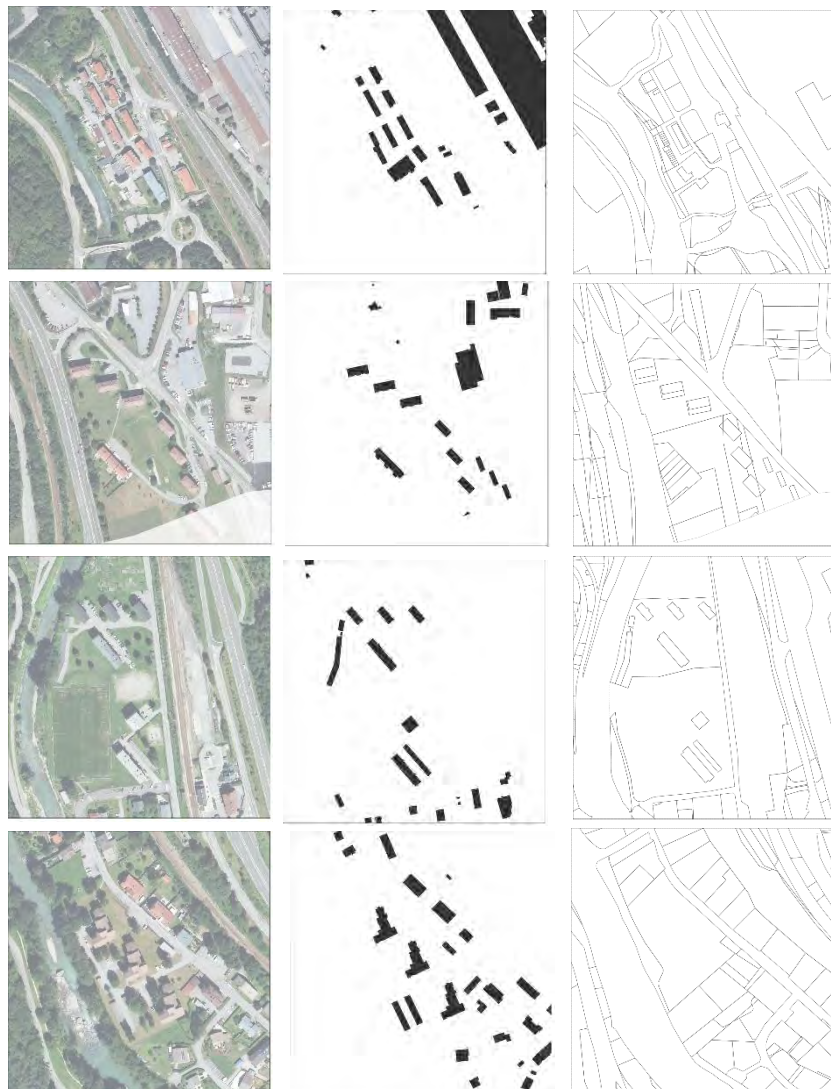
Des clôtures parfois franches (« mur vert »)



Des voiries sur-dimensionnées

LE PAYSAGE URBAIN

L'urbanisation étalée du fond de vallée

**Les logements collectifs « ouvriers »**

L'activité industrielle de la vallée s'est accompagnée d'un développement connexe de l'urbanisation pour l'habitat ouvrier, localisé à proximité des sites et aujourd'hui en bordure de RD

- ↳ Des zones résidentielles d'habitats collectifs pourvues d'espace verts
- ↳ Une composition urbaine qui relève du schéma
- ↳ Un découpage parcellaire rationnel et fonctionnel

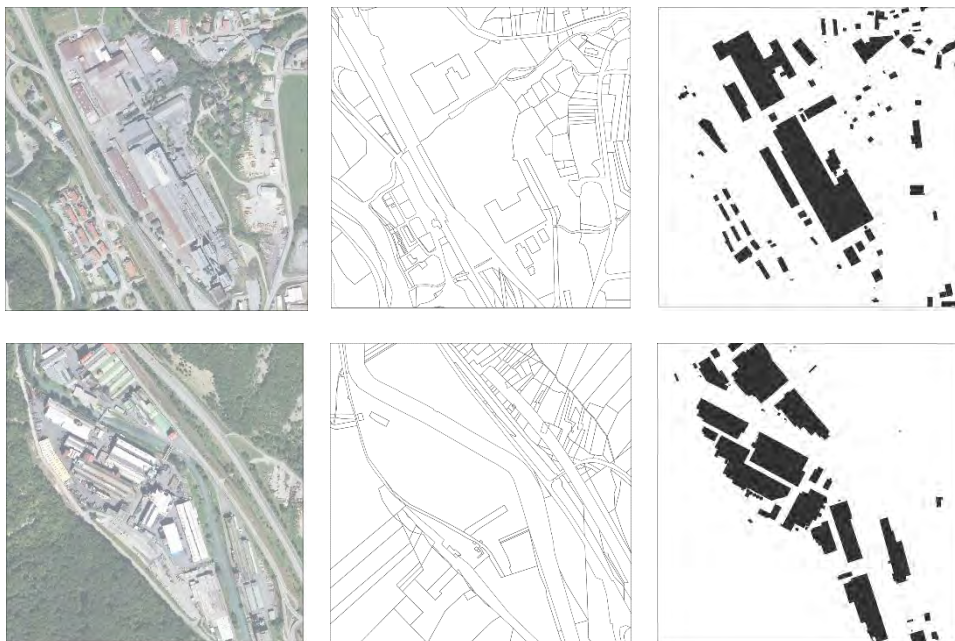


Une bâti « marqué » par sa vocation ouvrière

LE PAYSAGE URBAIN

L'urbanisation étalée du fond de vallée

L'impact des activités économiques



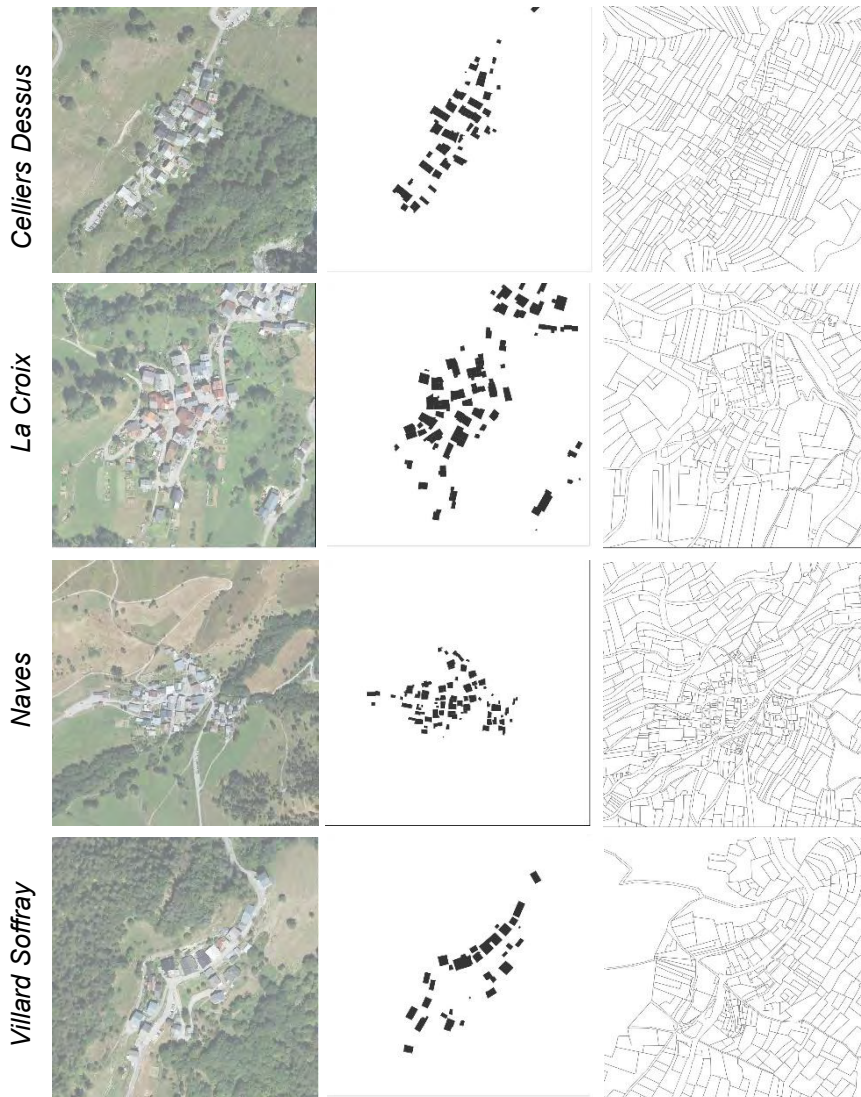
- ↳ Un tissu qui présente un parcellaire de taille importante
- ↳ Des bâtis aux volumes imposants, largement fonctionnel et peu qualitatif
- ↳ Des espaces qui sont prévus de loin du fait de leur implantation



Impact visuel important des zones industrielles du territoire

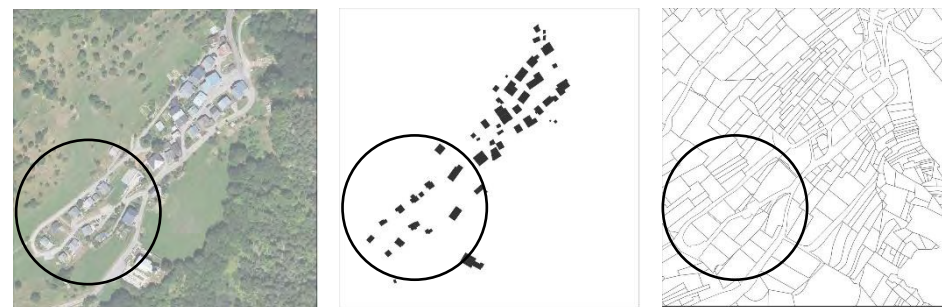
LE PAYSAGE URBAIN

L'urbanisation ponctuelle des versants



- ↳ Une structure traditionnelle nettement lisible dans le paysage avec une morphologie d'origine très structurée : morphologie plutôt linéaire s'inscrivant parallèlement ou perpendiculairement aux courbes de niveau
- ↳ Un parcellaire petits et resserré : les parcelles s'imbriquent les unes aux autres
- ↳ Un bâti qui s'implante à l'alignement des voies et façon continu ou semi continu.

Fontaine



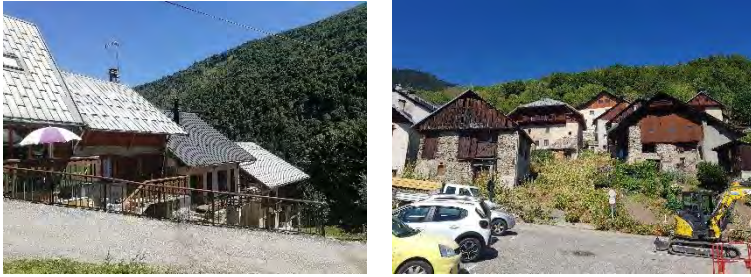
- ↳ Des nouvelles constructions en rupture avec le mode d'organisation traditionnelle de ce tissu, et sa gestion économe de l'espace, avec une prédominance de maisons individuelles implantées au centre de parcelle créant un tissu bâti plus lâche et moins structuré.

LE PAYSAGE URBAIN

L'urbanisation ponctuelle des versants

Une homogénéité qui fait la qualité paysagère des villages de versant et qui tient en plusieurs éléments :

↳ Dans l'implantation des constructions



*Un bâti qui suit la pente et dont les pignons regardent la vallée
(Celliers Dessus et Bonneval Eglise).*

Plusieurs facteurs ont déterminés l'implantation des villages : la sécurité (à l'abri des risques naturels), la préservation des espaces agricoles, la position vis-à-vis des axes de passage.

↳ Dans la volumétrie et l'aspect architectural des constructions



*Des toitures à deux pans le plus souvent en tôles, bac acier, ou lauze
Des greniers aux étages supérieurs du bâti en bois // Des bardages
verticaux pour les murs en pignon
Des façades en pierre ou crépis*

LE PAYSAGE URBAIN

L'urbanisation ponctuelle des versants

Une qualité paysagère qui tient également dans le traitement des « vides ».

↳ Des jardins qui forment des ensembles plus ou moins étendus au sein de l'espace bâti



Pussy



Doucy Villaret



Bonneval Eglise



Doucy Village

↳ Des ruelles aménagées



Doucy



Bonneval



Villard Soffray



Etat Initial de l'Environnement

Le cadre physique et les ressources en eau

La biodiversité

Les risques majeurs

Les pollutions et nuisances

L'énergie et le changement climatique

Paysage

Le paysage naturel

Le paysage urbain

Le patrimoine

LE PATRIMOINE

Les éléments protégés

L'Eglise Saint André à Doucy

Monument historique classé par arrêté ministériel du 9 Juin 1943. Il s'agit d'une église baroque, présentant un plan quadrilobé avec coupole centrale. Elle fut achevée en 1685.



Les autres éléments à protéger

D'autres bâtiments qui n'ont pas été repéré dans le cadre de l'inventaire des monuments historiques, présentent un intérêt patrimonial et peuvent être protégé / préservé dans le cadre du PLU



Les outils du PLU

Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration.

LE PATRIMOINE



Les chalets d'alpage



La loi Montagne

« Peuvent être autorisées [...] la restauration ou la reconstruction d'anciens chalets d'alpage ou de bâtiments d'estive, ainsi que les extensions limitées de chalets d'alpage ou de bâtiments d'estive existants dans un objectif de protection et de mise en valeur du patrimoine montagnard et lorsque la destination est liée à une activité professionnelle saisonnière; L'autorisation est délivrée par l'autorité administrative compétente de l'Etat après avis de CDPENAF et de la CDNPS. » [...]

Article L.122-11 du Code de l'Urbanisme

Compte tenu du nombre et de la qualité des chalets d'alpage sur la commune, la réalisation d'un inventaire de ces bâtiments est vivement recommandée, et doit s'effectuer en fonction de la démonstration de l'existence d'un usage agro-pastoral au cours du temps. Cet inventaire s'appuiera sur une fiche individualisée pour chaque bâtiment repéré.

LE PAYSAGE ET LE PATRIMOINE

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Une situation géographique au cœur de paysages de qualités - Un caractère rural préservé et des hameaux historiques caractéristiques - Un contexte géographique qui offre des vues et des perspectives visuelles de qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - Un fond de vallée étroit où se concentrent les activités humaines de faible qualité
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> - Une richesse paysagère garante de l'attractivité et de la qualité du cadre de vie 	<ul style="list-style-type: none"> - Des extensions urbaines qui gagnent les versants - Des rénovations/réhabilitations qui marquent le paysage urbain

ENJEUX

- La préservation des espaces agricoles : la vallée de l'Isère, paysages agricoles ouverts d'altitude, parcelles de jardins dans les hameaux, mise en valeur des prés et vergers au centre ou sur le pourtour immédiat des hameaux
- Le maintien des ouvertures et perspectives visuelles sur le grand paysage
- Le maintien de la qualité architecturale et « urbaine » des hameaux et des particularités locales
- La préservation/le maintien de la physionomie et des silhouettes des hameaux
- La requalification des espaces dégradés de la vallée
- La préservation du patrimoine local (monumental et vernaculaire) et le maintien d'une vigilance sur les chalets d'alpage

MERCI DE VOTRE ATTENTION



80 Place des Passages
38920 CROLLES